



BANQUE des
TERRITOIRES



Décryptages

Tiers-lieux productifs en ruralité :
un outil au service de la
réindustrialisation ?

Décembre 2024



Éditorial

Michel-François DELANNOY

Directeur du Département Appui aux Territoires

Le développement des tiers-lieux à vocation productive dans les territoires ruraux s'inscrit dans une progression régulière.

Selon l'Observatoire France Tiers-Lieux, on dénombre 3 500 tiers-lieux en France en 2023, contre 1 800 en 2018 et 2 500 en 2021. Un tiers de ces tiers-lieux sont implantés en milieu rural. 28 % de ces tiers-lieux sont identifiés comme des fablabs / makerspaces, et 16 % comme des ateliers artisanaux partagés.

« *Un tiers des 3 500 tiers-lieux identifiés en France se trouvent en milieu rural. 28 % d'entre eux sont des fablabs/makerspaces, et 16 % sont des ateliers artisanaux partagés.* »

Au-delà des chiffres, quelle est la situation actuelle de ces tiers-lieux, dans un contexte économique difficile ?

Quelles sont les activités qui s'y développent et comment s'envisagent leur modèle économique ?

Quels sont leurs apports à la dynamique des territoires ruraux, et en quoi contribuent-ils à accompagner le développement des différentes filières, voire à constituer un outil au service de la relocalisation et de la réindustrialisation ?

Enfin, quelles perspectives peut-on tracer pour le devenir de ces lieux hybrides, en plein développement mais aux équilibres fragiles ?

C'est pour apporter des éléments de réponse à ces questions et dans le cadre de sa contribution au programme France Ruralités que la Banque des Territoires a souhaité porter l'éclairage, à destination des collectivités locales et de leurs partenaires locaux, sur le sujet des tiers-lieux à vocation productive.

Sommaire

01	Cadrage méthodologique	04
02	Situation des tiers-lieux productifs en ruralité	05
2.1	Un contexte actuel difficile	05
2.2	Une présence forte dans les marges et les interstices de l'économie de marché.....	07
03	Bilan et perspectives	09
3.1	Dimension productive des tiers-lieux : les limites du modèle	09
3.2	Les défis de la rentabilité.....	11
3.3	Faire changer d'échelle les tiers-lieux productifs : une responsabilité majeure pour les collectivités.....	13
3.4	Des tiers-lieux à l'avant-garde d'une nouvelle économie territorialisée ?	13
04	Annexes	15
05	Conclusion	33

01

Cadrage méthodologique

Ce document s'appuie sur une série d'entretiens et de visites de terrain réalisés auprès de différents acteurs de tiers-lieux productifs implantés en milieu rural :

- L'Établi (Soustons, Landes) ;
- La Matière (Périgny, Charente-Maritime) ;
- Les Nouvelles Coordonnées (Fontaine l'Abbé, Eure) ;
- Métamorf, Precious Plastic Touraine (Mettray, Indre-et-Loire) ;
- Réseau Precious Plastic France ;
- La Jolie Colo (Isère) ;
- EcoCentre (Varennes-Sur-Allier, Allier) ;
- Fab Unit (Eure, Drôme) ;
- La Turbine Créative (La Terrasse sur Dorlay, Loire) ;
- Luz'in (La-Tour-du-Pin, Isère).

Sur la base de ces entretiens, l'analyse s'est concentrée sur les points suivants :

- Les fonctions spécifiques aux tiers-lieux productifs en examinant notamment celles qui permettent plus particulièrement la génération de revenus ;
- Les modèles économiques, juridiques et de gouvernance propres aux tiers-lieux productifs ;
- L'identification des analyses, des freins et autres facteurs limitant le développement de ces structures ;
- Les modalités de fonctionnement des tiers-lieux productifs dès lors qu'ils se trouvent en milieu rural.

02

Situation des tiers-lieux productifs en ruralité

2.1

Un contexte actuel difficile

Les tiers-lieux productifs se sont fortement développés depuis plusieurs années, et sont progressivement devenus des éléments clés dans le développement économique des territoires ruraux.

Cependant, leur situation actuelle révèle des défis significatifs en termes de viabilité économique, d'équilibre entre les missions d'intérêt général et les activités commerciales, et de gestion des ressources humaines.

I **Vulnérabilité économique et conjoncture délicate**

Les tiers-lieux en milieu rural font face à une vulnérabilité économique marquée. Cette fragilité est principalement due à une dépendance accrue aux subventions publiques et à un modèle économique souvent précaire. Le projet Luz'in à La Tour-du-Pin en Isère illustre bien cette situation. Initialement soutenu par des financements régionaux et européens pour les investissements initiaux, le lieu dépend encore fortement des subventions pour son fonctionnement au quotidien. Le modèle économique de Luz'in repose sur des recettes générées par les prestations du bureau d'études et du laboratoire de prototypage, complétées par des subventions qui couvrent environ 50 % des dépenses.

Cette dépendance crée une conjoncture délicate, car les soutiens publics sont souvent limités dans le temps et conditionnés par la capacité à répondre aux appels à projets. L'embauche de personnel dédié à la gestion et au reporting des subventions devient ainsi nécessaire, compliquant encore davantage l'équilibre financier de la structure.

Un tiers-lieu comme L'Établi a construit un positionnement différent, avec un modèle économique sans subvention : financement via des partenaires de programmes d'ingénierie et d'innovation, prestations facturées dans le cadre de conventions avec les collectivités, ou encore facturation de productions réalisées par la micro-usine. Il apparaît donc beaucoup moins vulnérable à ce contexte actuellement difficile pour le financement public.

Situation des tiers-lieux productifs en ruralité

I L'équilibre entre structure d'intérêt général et structure commerciale

Les tiers-lieux doivent constamment trouver un équilibre entre leurs missions d'intérêt général et leurs activités commerciales. Cet équilibre est difficile à maintenir, car le développement de la fonction productive nécessaire à la rentabilité économique peut parfois compromettre l'âme et l'identité de ces lieux. Le tiers-lieu La Matière illustre bien cette difficulté, avec la nécessité de développer des activités lucratives (activités de formation, conseil en aménagement d'espace) pour parvenir à équilibrer le modèle d'un lieu qui dispose de 14 salariés permanents... au risque de parfois consacrer moins de temps aux activités d'intérêt général.

Cependant, l'accent mis sur la production et la rentabilité risque de détourner le lieu de ses objectifs communautaires initiaux. Ce dilemme est particulièrement visible dans les activités de Luz'in, où l'augmentation de la rentabilité par la fonction productive pourrait compromettre son rôle de tiers-lieu ouvert et collaboratif.

I Le rôle essentiel de la sphère publique

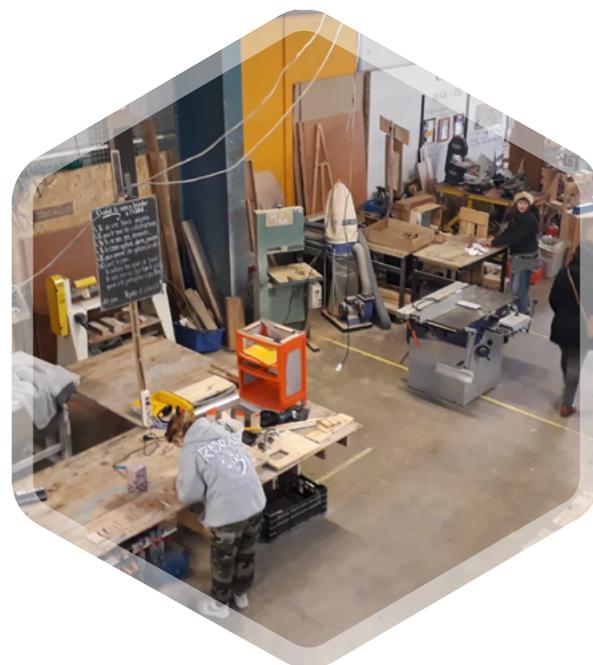
La sphère publique joue un rôle crucial dans le soutien des tiers-lieux, bien que ce soutien soit souvent limité par les contraintes budgétaires. Environ 50 % des subventions proviennent de l'État et des collectivités locales, sans lesquelles de nombreux tiers-lieux ne pourraient pas survivre. Le soutien initial à Luz'in, par exemple, comprenait des financements du Conseil Régional et des fonds européens (Feder), qui ont couvert les frais d'investissement initiaux et permis de lancer les activités.

Cependant, la gestion de ces subventions nécessite un investissement en temps et en ressources humaines pour la préparation des appels à projets et le reporting. De plus, la dépendance aux subventions soulève des questions sur la pérennité des modèles économiques de ces lieux. Le développement de la fonction productive est souvent envisagé comme une solution pour améliorer la rentabilité, mais cela ne va pas sans poser des défis en termes de maintien des valeurs et des missions des tiers-lieux.

I Épuisement des équipes et gestion des ressources humaines

La diversité des activités et la nécessité de stabiliser un modèle économique pérenne mettent les équipes des tiers-lieux sous une pression constante, générant parfois des situations d'épuisement professionnel. Par exemple, les équipes de La Matière à Périgny doivent gérer une multitude d'activités allant du prototypage et de la fabrication numérique à l'animation de formations et d'ateliers de médiation scientifique.

La gestion des ressources humaines est également un défi, car il est difficile de trouver et de maintenir du personnel qualifié dans des environnements ruraux souvent éloignés des grands centres urbains. La nécessité de former continuellement le personnel pour l'utilisation des machines numériques et pour l'animation des activités communautaires ajoute une couche de complexité à la gestion des ressources humaines.



Une présence forte dans les marges et les interstices de l'économie de marché

Malgré leurs fragilités, il apparaît que les tiers-lieux productifs jouent un rôle essentiel dans l'économie des territoires ruraux. Ils permettent en effet de faciliter et de dynamiser les activités, que ce soit par leur rôle de formation, d'animation des écosystèmes d'acteurs ou d'accompagnement des innovateurs et des entreprises dans leurs projets.

I Stimulation de l'innovation et de la créativité

Les tiers-lieux offrent souvent un environnement propice à l'innovation en mettant à disposition des outils de haute technologie tels que les imprimantes 3D, les découpeuses laser, et d'autres équipements numériques. Ces infrastructures permettent aux petites entreprises et aux artisans de développer des prototypes sans avoir à investir lourdement dans des équipements coûteux.

Par exemple, des lieux comme le Fab Unit de la Drôme facilitent la production locale d'objets à partir de déchets plastiques, transformant ces matériaux en objets utiles. Cette capacité à innover localement stimule l'économie en rendant les entreprises plus compétitives et en favorisant l'émergence de nouveaux produits et services.

I Soutien à la création d'entreprises et à l'entrepreneuriat

Les tiers-lieux peuvent également agir comme des incubateurs pour les nouvelles entreprises, offrant des services d'accompagnement à la création et au développement d'activités. Ils fournissent des conseils, des formations, et un soutien logistique aux entrepreneurs. Par exemple, Luz'in propose un bureau d'études technique et des programmes de formation pour les jeunes et les personnes éloignées de l'emploi. L'Établi accueille des entrepreneurs dans les phases précoces de leur processus d'innovation (idéation, prototypage), mais sans avoir la place pour les accueillir de manière permanente.

Ces accompagnements permettent d'aider les nouveaux entrepreneurs à surmonter les obstacles initiaux et à développer des entreprises viables, contribuant ainsi à la diversité et à la résilience économique locale. Les services d'accompagnement vont de l'idéation à la présérie, permettant de sécuriser le parcours entrepreneurial de l'idée au produit commercialisable.

Parmi leurs offres de services, les tiers-lieux peuvent aussi aider les entrepreneurs à franchir les étapes les plus délicates de leur parcours d'innovation, et à s'orienter au sein d'écosystèmes d'innovation particulièrement complexes.

I Facilitation du réseautage et des collaborations

Les tiers-lieux sont des lieux de rencontre où divers acteurs économiques – artisans, entrepreneurs, entreprises – peuvent échanger et collaborer. Des espaces comme l'EcoCentre de Varennes-Sur-Allier organisent des ateliers, des petits-déjeuners et des conférences, créant un écosystème dynamique de partage de connaissances et de compétences. Ce réseautage facilite les partenariats et les synergies entre les entreprises locales, renforçant ainsi la cohésion et la compétitivité du territoire. En favorisant les échanges informels et les collaborations, ces lieux permettent aux entreprises de bénéficier d'idées et de ressources qu'elles n'auraient pas pu mobiliser seules.

I Revitalisation économique et sociale des territoires ruraux

Certains tiers-lieux peuvent participer à la revitalisation des zones rurales en créant des emplois et en attirant de nouvelles entreprises. La transformation de sites désaffectés, comme l'ancienne base militaire de Varennes-Sur-Allier en EcoCentre, est un exemple de revitalisation réussie. Cette reconversion a permis non seulement de réindustrialiser le site mais aussi de dynamiser l'économie locale en attirant des entreprises et en créant des emplois. De plus, en revitalisant des friches industrielles et en les transformant en centres d'activité culturelle et artisanale, des projets comme Les Nouvelles Coordonnées à Fontaine-l'Abbé démontrent comment les tiers-lieux peuvent redonner vie à un patrimoine bâti autrefois inutilisé.

Situation des tiers-lieux productifs en ruralité

I Formation et développement des compétences

Les tiers-lieux jouent souvent un rôle crucial dans la formation continue et le développement des compétences. Ils offrent des programmes de formation technique et professionnelle adaptés aux besoins des entreprises locales. Par exemple, la Turbine Créative organise des formations aux savoir-faire artisanaux et techniques, permettant aux participants de développer de nouvelles compétences et d'améliorer leur employabilité. Ces formations répondent à des besoins spécifiques identifiés au niveau local, contribuant ainsi à renforcer les compétences de la main-d'œuvre.

Au-delà de cet apport, les tiers-lieux sont généralement investis dans des actions de sensibilisation de formation aux enjeux de la transition écologique, et à l'émergence des métiers de demain.

I Promotion de l'économie circulaire et du développement durable

De nombreux tiers-lieux s'engagent activement dans des initiatives d'économie circulaire, valorisant les déchets et promouvant la réutilisation des matériaux. La Matière à Périgny récupère des matériaux via des bennes de chantiers et les revalorise dans un atelier de menuiserie et un fab lab. Cette activité contribue à réduire l'empreinte écologique et à créer de nouvelles opportunités économiques en transformant les déchets en ressources.

Les projets de recyclage de plastiques et autres matériaux démontrent que les tiers-lieux peuvent être des acteurs clés dans la transition vers une économie plus durable, en explorant et expérimentant de nouveaux modèles économiques (économie circulaire, économie distribuée, open source, partage de la valeur...).

De manière plus globale, l'ensemble des formations proposées par les tiers-lieux interrogés s'inscrit dans la volonté de mettre en avant un modèle économique différent, plus respectueux des équilibres écologiques.

I Réduction de l'isolement professionnel

En offrant des espaces de coworking et des services de domiciliation, les tiers-lieux aident à réduire l'isolement professionnel souvent ressenti dans les zones rurales.

Ils fournissent des espaces de travail partagés, équipés et connectés, où les travailleurs indépendants, les télétravailleurs et les petites entreprises peuvent se retrouver et travailler ensemble.

Le tiers-lieu Luzin, par exemple, propose un openspace modulable et un espace de réunion, facilitant ainsi la collaboration et le partage d'idées. Cette mutualisation des ressources crée une communauté de professionnels qui peuvent s'entraider, échanger des compétences et développer des projets communs, ce qui est particulièrement bénéfique dans des régions où les opportunités de collaboration sont limitées.

I Valorisation du patrimoine local et de la culture

Certains tiers-lieux participent également à la valorisation du patrimoine local et à la promotion de la culture. En transformant des sites historiques ou industriels en espaces vivants et multifonctionnels, ils préservent et mettent en valeur le patrimoine local tout en lui donnant une nouvelle utilité. Ainsi, La Turbine Créative ou Les Nouvelles Coordonnées intègrent des éléments de l'histoire industrielle locale dans leurs projets, renforçant ainsi l'identité culturelle du territoire. La Jolie Colo dispose d'une salle de création qui accueille des artistes en résidence. Ces initiatives contribuent à attirer des visiteurs et des investisseurs, stimulant ainsi l'économie locale tout en préservant la richesse culturelle de la région.

I Attraction et rétention des talents

En offrant des infrastructures modernes et des services variés, les tiers-lieux attirent et retiennent des talents dans les zones rurales. Ils fournissent un cadre de travail attractif qui rivalise avec les offres urbaines, ce qui est crucial pour maintenir une population active et dynamique dans les territoires ruraux.

Les programmes de résidence d'artisans et les opportunités de collaboration avec des projets innovants, comme ceux proposés par La Jolie Colo, illustrent bien cette dynamique. Plus globalement, la mise à disposition de locaux ou de machines à coût réduit est souvent indispensable à l'activité de certains artisans.

En créant un environnement stimulant et en offrant des opportunités de développement personnel et professionnel, les tiers-lieux contribuent à rendre les zones rurales plus attractives pour les jeunes talents et les professionnels qualifiés.

03

Bilan et perspectives

3.1

Dimension productive des tiers-lieux : les limites du modèle

Les tiers-lieux productifs situés en milieu rural présentent une nature protéiforme et combinent une grande variété de sources de revenus, ce qui leur confère des modèles économiques hybrides. Les tiers-lieux dotés d'une dimension productive peuvent diversifier leurs revenus de plusieurs manières, notamment par la location de machines, la formation, la production en petite série et le prototypage, ainsi que la location d'espaces de travail partagés.

Diversité des sources de revenus

I Location de machines

Les fablabs mettent généralement à disposition des équipements et des outils spécialisés, comme des imprimantes 3D, des découpeuses laser et des fraiseuses numériques. Ces équipements, souvent coûteux à acquérir pour des individus ou de petites entreprises, sont accessibles à des tarifs abordables, permettant ainsi aux utilisateurs de réaliser des projets qu'ils n'auraient pas pu mener à bien autrement.

Par exemple, le fablab de l'EcoCentre à Varennes-sur-Allier propose une variété de machines qui peuvent être louées pour des projets de prototypage ou de fabrication en petite série.

À L'Établi, l'accès aux machines est proposé à des tarifs bas (300 € par an), afin d'être en phase avec les moyens limités des entrepreneurs locaux : par conséquent, cette source de revenu s'avère modeste dans le modèle économique de la structure.

I Formation

Les tiers-lieux offrent des formations sur l'utilisation des équipements de fabrication numérique. Ces formations s'adressent à divers publics, des professionnels cherchant à développer de nouvelles compétences aux amateurs désirant s'initier à des technologies innovantes.

Par exemple, la Fab Unit dans la Drôme propose des formations sur le recyclage des plastiques et l'utilisation de machines de thermocompression. Ces formations répondent à une demande croissante de compétences en économie circulaire et contribuent à la mission éducative des tiers-lieux. Elles permettent aux participants d'acquérir des compétences précieuses qui peuvent être directement appliquées dans leurs projets professionnels ou personnels, augmentant ainsi leur employabilité et leur capacité à innover.

Pour certains tiers-lieux, comme La Matière ou Métamorf Touraine, cette activité de formation s'avère très précieuse pour équilibrer économiquement la structure.

I Production en petite série et prototypage

Les tiers-lieux facilitent également la production en petite série et le prototypage. Cela est particulièrement utile pour les petites entreprises locales qui ont besoin de tester et de développer de nouveaux produits sans les coûts prohibitifs associés à la production à grande échelle. Par exemple, Luz'in à La Tour-du-Pin offre des services de prototypage pour les TPE-PME et les artisans. Cela permet aux entreprises de transformer des idées en produits commercialisables, réduisant ainsi les risques et les coûts associés au développement de nouveaux produits. Ce service de prototypage est essentiel pour les entreprises qui cherchent à innover rapidement et à répondre aux demandes changeantes du marché.

Ces activités restent cependant limitées par les capacités des machines présentes dans les tiers-lieux, et par un positionnement « de niche » : il est impossible, et par ailleurs jugé non souhaitable, que cette production vienne directement concurrencer les entreprises du territoire.

I Location d'espaces de travail partagés

Les tiers-lieux fournissent des bureaux, des postes de travail et des salles de réunion partagés. Ces espaces de coworking sont essentiels pour les travailleurs indépendants, les startups et les petites entreprises. Ils offrent un environnement de travail collaboratif et inspirant. À l'EcoCentre de Varennes-sur-Allier, l'espace de coworking permet à une dizaine de coworkers de bénéficier d'un environnement de travail flexible et bien équipé. Cela favorise les échanges d'idées et les collaborations entre professionnels de différents secteurs, créant ainsi une communauté dynamique et innovante. Les espaces de coworking permettent également de réduire les coûts pour les utilisateurs, car ils partagent les infrastructures et les services.



3.2

Les défis de la rentabilité

Malgré leurs multiples sources de revenus, les tiers-lieux productifs rencontrent souvent des difficultés à atteindre la rentabilité pour plusieurs raisons.

I Coûts de fonctionnement

Bien que situés en zone rurale où le foncier est généralement abordable, les coûts de fonctionnement des tiers-lieux restent élevés. Cela inclut les loyers des grands espaces de travail, les salaires du personnel qualifié (fabmanagers, responsables de laboratoire), et les coûts de maintenance des équipements. Ces coûts ne sont pas toujours entièrement compensés par les revenus générés par les activités du tiers-lieu, ce qui peut mettre en péril leur viabilité financière. Par exemple, Luz'in doit couvrir des coûts de fonctionnement élevés incluant les salaires et la maintenance des machines, qui sont partiellement financés par des subventions mais nécessitent également des revenus propres pour être viables à long terme.

I Clientèle éparpillée

En milieu rural, la clientèle des tiers-lieux peut être dispersée, ce qui complique la prévision des revenus. Les dynamiques locales et les besoins des clientèles varient, rendant difficile la stabilité financière. Par exemple, la fréquentation des tiers-lieux peut fluctuer en fonction des saisons ou des événements locaux, ce qui rend la gestion financière plus complexe. Les tiers-lieux doivent donc constamment adapter leurs offres et leurs services pour attirer et retenir une clientèle diversifiée et dispersée.

I Investissements initiaux élevés

La création et l'aménagement d'un tiers-lieu nécessitent souvent des investissements initiaux importants. Cela inclut l'achat d'équipements, le mobilier, et les technologies nécessaires pour les activités proposées. Ces investissements sont essentiels pour attirer et maintenir une clientèle, mais ils augmentent également les risques financiers. Par exemple, l'EcoCentre a investi dans la réhabilitation de son lieu et l'achat de machines sophistiquées, ce qui a nécessité des financements significatifs. Ces investissements initiaux sont souvent

couverts par des subventions, mais les tiers-lieux doivent ensuite générer suffisamment de revenus pour couvrir les coûts récurrents et assurer leur viabilité à long terme.

I Compétitivité de l'offre proposée

Pour rester attractifs, les tiers-lieux doivent souvent pratiquer des prix compétitifs, surtout lorsqu'ils s'adressent à une clientèle non professionnelle aux moyens limités. Cela peut affecter leur marge de profit et compromettre leur rentabilité à long terme. Par exemple, les tarifs des formations et de la location de machines doivent être suffisamment bas pour être accessibles, mais cela peut réduire les revenus globaux. Les tiers-lieux doivent trouver un équilibre entre des prix attractifs et la couverture de leurs coûts opérationnels pour rester viables économiquement.

La concurrence avec d'autres acteurs économiques, comme les centres de formation privés ou les entreprises de prototypage, peut être rude. Les tiers-lieux doivent ajuster leurs tarifs pour rester compétitifs, mais ils ne disposent pas toujours des moyens nécessaires pour la commercialisation de leurs productions (compétences commerciales et marketing). Par exemple, Fab Unit doit rivaliser avec d'autres acteurs de la production locale tout en maintenant ses valeurs de durabilité et d'économie circulaire. La concurrence peut également venir des grandes entreprises qui offrent des services similaires à des prix plus bas grâce à des économies d'échelle.

Quoiqu'il en soit, la vocation des tiers-lieux productifs n'est pas de concurrencer les entreprises lorsqu'il existe un marché solvable. Elle est plutôt de se situer en complémentarité, dans une logique de positionnement sur des marchés nouveaux ou émergents, ou en réponse à des demandes auxquelles le marché ne répond pas aujourd'hui. Le cas de L'Établi illustre bien ce positionnement : il est régulièrement sollicité par des entreprises pour des commandes à réaliser par sa micro-usine. Lorsque ces commandes pourraient être réalisées par des entreprises de son réseau, elles sont redirigées vers celles-ci.

I Les biais de la diversification des activités

La diversification des activités des tiers-lieux, bien que bénéfique en termes de sources de revenus, peut parfois compliquer la gestion financière et la rentabilité. Le fait de combiner plusieurs sources de revenus (loyer, services, événements, etc.) peut diluer les ressources et les efforts, rendant la rentabilité plus difficile à atteindre. Par exemple, un tiers-lieu qui offre à la fois des services de prototypage, de formation, de location de machines et d'espace de coworking doit gérer une multitude d'activités, chacune ayant ses propres exigences en termes de gestion, de marketing et de service à la clientèle. Cette complexité peut rendre difficile la concentration sur les activités les plus rentables.



I Équilibre économique

Généralement, l'équilibre économique des tiers-lieux productifs est assuré par des activités de formation et de sensibilisation, qui compensent les activités productives souvent moins rentables. Les fonctions d'animation, comme celles des fabmanagers, sont également difficiles à financer uniquement par les activités des tiers-lieux. Par exemple, à Luz'in, la formation des jeunes et des publics éloignés de l'emploi, ainsi que la médiation scientifique et technique, sont des activités essentielles qui contribuent à la stabilité économique du lieu. Ces activités, bien que moins lucratives en elles-mêmes, attirent un public diversifié et renforcent le rôle communautaire du tiers-lieu, ce qui peut indirectement soutenir d'autres sources de revenus.

Les tiers-lieux productifs en milieu rural jouent donc un rôle crucial dans le développement économique local en offrant des services variés et en soutenant l'innovation. Toutefois, leur viabilité économique repose sur un équilibre délicat entre les subventions publiques, les revenus diversifiés et la gestion efficace des coûts de fonctionnement. La pérennité de ces lieux dépendra de leur capacité à maintenir cet équilibre tout en répondant aux besoins changeants de leurs communautés locales.

3.3

Faire changer d'échelle les tiers-lieux productifs : une responsabilité majeure pour les collectivités

Au-delà de leur contribution déjà essentielle à la dynamique des territoires ruraux, les tiers-lieux productifs jouent aussi un rôle dans l'émergence de nouvelles formes d'activités économiques en lien avec la transition écologique.

Les tiers-lieux productifs peuvent jouer un rôle crucial dans la transition écologique des territoires ruraux. Ils contribuent à la valorisation des matériaux et des déchets locaux, à la relocalisation des activités économiques, et à la structuration de filières locales en circuit court. Par exemple, des initiatives comme celles de la Fab Unit dans la Drôme, qui transforme des déchets plastiques en produits utilitaires, illustrent comment les tiers-lieux peuvent intégrer l'économie circulaire dans leurs activités. Cette approche est soutenue par des partenariats avec des organismes comme le ministère de la Transition écologique, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et France Tiers-Lieux.

Les tiers-lieux peuvent aussi contribuer à la structuration de nouvelles filières de production telles que la récupération de textile, de bois, de métal, de cuir, et la valorisation des déchets plastiques. La récupération de matériaux permet de créer des cycles économiques locaux durables, réduisant ainsi les coûts et l'empreinte écologique. Par exemple, à Périgny, La Matière transforme des matériaux récupérés en objets de valeur, contribuant à la réduction des déchets et à la création de nouvelles opportunités économiques.

Certains tiers-lieux participent activement à la valorisation des déchets plastiques, souvent en lien avec des programmes comme Precious Plastic. Ils mettent en place diverses actions pour sensibiliser le public et promouvoir des pratiques durables :

- **Sensibilisation et éducation** : organisation d'ateliers, conférences et expositions pour sensibiliser à la problématique des déchets plastiques et promouvoir des pratiques plus durables ;
- **Collecte sélective** : mise en place de systèmes de collecte sélective des déchets plastiques pour assurer leur recyclage adéquat ;
- **Upcycling et recyclage** : promotion de l'upcycling et du recyclage des déchets plastiques, souvent en collaboration avec des artisans locaux ou des entreprises spécialisées ;
- **Innovation et recherche** : développement de nouvelles solutions pour valoriser les déchets plastiques, incluant la création de nouveaux matériaux ou procédés de recyclage.

Pour favoriser le développement de ces activités, il est essentiel de surmonter les obstacles liés aux capacités actuelles des tiers-lieux à gérer les volumes de déchets disponibles, à renforcer leurs capacités de traitement et à garantir la rentabilité des produits fabriqués. Les collectivités territoriales et l'État peuvent jouer un rôle clé en aidant à la structuration des filières et par la commande publique.

3.4

Des tiers-lieux à l'avant-garde d'une nouvelle économie territorialisée ?

Les tiers-lieux productifs, en particulier en milieu rural, sont des acteurs clés dans le soutien aux dynamiques territoriales locales. Ils se caractérisent par leur capacité à favoriser la collaboration entre les populations, le tissu associatif et économique local, ainsi que les collectivités territoriales. Ces lieux peuvent jouer un rôle central dans le développement des filières de production locales, et un changement d'échelle est nécessaire pour maximiser leur impact économique et social.

L'idée de structurer de véritables filières de micro-usines distribuées est encore largement théorique, bien que soutenue par certaines collectivités, comme en Occitanie avec le projet RedLab et en Bretagne. Ces initiatives visent à créer un réseau décentralisé de petites unités de production, réparties sur le territoire, au lieu de concentrer les activités en un seul endroit. Ce modèle permettrait de rapprocher les lieux de production des lieux de consommation, réduisant ainsi les coûts de transport et favorisant une économie locale plus résiliente et durable.

Bilan et perspectives

Pour concrétiser cette vision, les collectivités territoriales doivent jouer un rôle plus stratégique dans l'appui à la transformation de l'économie et à l'émergence de nouvelles filières locales. Cela nécessite une ambition et une stratégie globale, impliquant **plusieurs leviers à mobiliser** :

- **La sécurisation des approvisionnements.** Les tiers-lieux productifs ont besoin de garantir un approvisionnement régulier en matières premières pour leurs activités. Les collectivités peuvent aider en facilitant des partenariats avec les entreprises locales, les recycleurs et les fournisseurs de matériaux. Par exemple, la mise en place de plateformes collaboratives pour le traitement des déchets plastiques peut assurer une source constante de matières premières pour les projets de recyclage ;
- **L'appui en termes d'ingénierie.** Le développement des micro-usines requiert des compétences techniques spécifiques et une ingénierie adaptée. Les collectivités peuvent soutenir les tiers-lieux en offrant des services d'ingénierie, en aidant à la conception et à l'optimisation des processus de production, et en fournissant une expertise technique. Des programmes de formation et des ateliers pratiques peuvent également être mis en place pour renforcer les compétences locales ;
- **La mise à disposition de locaux à des loyers avantageux ou l'aide à la réhabilitation de lieux.** En zone rurale, les collectivités doivent être en mesure d'accompagner les tiers-lieux dans des solutions avantageuses et particulièrement attrayantes pour les porteurs de projets ;
- **L'aide à l'équipement.** Les investissements initiaux pour l'achat d'équipements de production peuvent être prohibitifs pour les tiers-lieux. Les collectivités peuvent intervenir en finançant l'achat de machines et d'outils nécessaires, ou en mettant à disposition des équipements partagés. Cela peut inclure des imprimantes 3D, des découpeuses laser, des machines de recyclage, etc. Par exemple, l'équipement des ateliers de recyclage plastique avec des machines Precious Plastic permet de transformer les déchets en produits réutilisables ;
- **La commande publique.** Les collectivités peuvent stimuler la demande pour les produits fabriqués localement en intégrant des critères de durabilité dans leurs appels d'offres. Par exemple, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) encourage les collectivités à intégrer 20 % de matériaux recyclés ou upcyclés dans leurs achats. Cela peut inclure du mobilier urbain, des équipements pour les bâtiments publics, et d'autres produits fabriqués par les tiers-lieux. En structurant des appels d'offres adaptés aux capacités de production des micro-usines locales, les collectivités peuvent assurer des débouchés commerciaux stables.

Restent que quelques défis apparaissent particulièrement délicats à relever dans cette perspective de changement d'échelle.

Pour les tiers-lieux engagés dans la valorisation des déchets, la gestion des volumes disponibles est un défi majeur. Les capacités actuelles de traitement des déchets doivent être renforcées pour répondre à la demande croissante. Cela nécessite des investissements en infrastructure et en équipement, ainsi qu'un soutien logistique pour la collecte et le transport des matériaux.

Assurer la rentabilité des produits fabriqués par les tiers-lieux est crucial. Cela peut être atteint en développant des produits à forte valeur ajoutée et en optimisant les processus de production pour réduire les coûts. Les partenariats avec des designers et des artisans peuvent aider à créer des produits innovants et attractifs. De plus, la mise en place de stratégies de marketing efficaces est essentielle pour promouvoir les produits sur le marché local et au-delà.

Enfin, la création d'un réseau de micro-usines distribuées nécessite une structuration rigoureuse et une répartition stratégique de la production sur les territoires. Il est essentiel de définir des rôles clairs pour chaque micro-usine et d'établir des mécanismes de coordination pour garantir l'efficacité du réseau. Cela inclut la mise en place de systèmes de gestion de la production, de la logistique et de la qualité, ainsi que la formation des opérateurs.

04

Annexes

Fiches monographiques

● L'Établi	16
● La Matière	18
● Les Nouvelles Coordonnées.....	19
● Métamorf, Precious Plastic Touraine.....	21
● Réseau Precious Plastic France	22
● La Jolie Colo	24
● EcoCentre.....	26
● Fab Unit.....	28
● La Turbine Créative.....	30
● Luz'in.....	31

L'Établi (Soustons, Landes)

Origine du projet et étapes de son émergence

En 2013, une structure associative a été créée dans le cadre de l'Université du Temps Libre par le fondateur, inspiré par son père. Initialement, il s'agissait d'un simple atelier sans portage juridique. Le fondateur, passionné par le numérique, a décidé d'acheter une découpeuse laser et de proposer quelques animations. Cet atelier a rapidement rencontré un certain succès, évoluant pour devenir un fablab indépendant.

En 2016, le fablab a obtenu ses premiers financements, provenant de l'Union Européenne et de la région Pays Adour Landes Océanes (LEADER). La Région Nouvelle-Aquitaine, très avant-gardiste dans le soutien aux tiers-lieux, a également apporté son soutien financier. Ces fonds ont permis de financer les travaux et l'achat de matériaux nécessaires au développement du fablab. Par la suite, la Ville de Soustons a mis à disposition gratuitement un lieu pour l'association, comme elle le fait pour toutes les associations importantes de la commune.

Le fablab a ouvert ses portes au public en 2017 et s'est d'abord concentré sur la jeunesse en proposant des ateliers périscolaires et en établissant des partenariats avec l'EPCI pour des initiatives de médiation et d'initiation numérique. Cette stratégie a permis de gagner en crédibilité auprès des collectivités locales, comme les communes, l'EPCI, le conseil départemental et le conseil général. Cependant, ce positionnement a également eu des effets négatifs, rendant difficile de se détacher de l'image de simple lieu d'activités pour la jeunesse, notamment vis-à-vis des entreprises.

Par la suite, le fablab s'est diversifié en se positionnant sur la création d'objets atypiques et en établissant des partenariats avec des acteurs locaux, tels que l'enseignement supérieur et le secteur culturel. Cela a conduit à la création d'un festival des arts numériques en collaboration avec des makers numériques, mettant en avant des œuvres hybrides. Le CNRS a également été impliqué comme incubateur de médiation scientifique.

La directrice du fablab vient du monde de l'innovation dans le domaine de la santé, influencée par son père, toujours engagé dans une logique de projet. Les tiers-lieux sont pour elle des objets très malléables, offrant une flexibilité et une agilité énormes. Ayant travaillé pendant dix ans à la conception de politiques publiques dans la santé, elle apprécie l'absence de cadre juridique strict, permettant des alliances dans les secteurs de la santé et médico-social, autrement impossibles à réaliser dans des structures plus formelles. Ces nouveaux lieux à la frontière des milieux professionnels offrent un terrain fertile pour développer des innovations.

Activités et services proposés

● **Atelier partagé** : Cet atelier constitue le cœur et l'ADN du fablab, permettant à environ 100 personnes d'utiliser les machines pour leurs projets personnels ou professionnels. En Nouvelle-Aquitaine, où 94 % des entreprises comptent moins de 10 salariés, de nombreux auto-entrepreneurs, artisans d'art et artistes viennent fabriquer leurs équipements ou objets. Ce lieu favorise également une communauté de makers qui partagent et collaborent, générant des projets hybrides. Toutefois, l'atelier ne propose pas de résidence ni d'espace de stockage en raison de la configuration en open space. Environ deux tiers des utilisateurs sont des professionnels en phase de prototypage, tandis qu'un tiers est composé de jeunes, retraités et bricoleurs. La politique tarifaire est basse, ce qui rend cette activité peu rentable malgré son rôle de vitrine.

● **Animations** : Le fablab propose divers projets dans le domaine du numérique et de la fabrication numérique, allant d'ateliers jeunesse à des séances de team building pour entreprises. L'objectif est d'inculquer la posture maker, en sensibilisant à la fabrication plutôt qu'à l'achat, et en promouvant le réemploi et la créativité. Ces animations permettent d'attirer de nouveaux publics, avec un financement assuré par les partenaires, ce qui facilite la facturation et génère des flux financiers significatifs.

● **Formation** : Bien que le fablab permette aux utilisateurs de se former à l'utilisation de l'atelier partagé, il a choisi de ne pas devenir un organisme de formation. Au lieu de cela, il développe des partenariats avec des organismes de formation pour créer des programmes sur mesure. Cette stratégie d'alliance fonctionne bien et continue de se développer. La certification Qualiopi est jugée trop contraignante et non alignée avec l'ADN du fablab, ce qui rend cette activité mineure dans leur modèle économique.

● **Micro factory** : Cette activité, bien que déviant de l'ADN du fablab basé sur le "faire soi-même", fonctionne comme une mini-usine offrant des services sur mesure en circuit court. Essentielle pour l'équilibre économique, elle offre une marge plus élevée que les animations et l'atelier partagé. Toutefois, pour ne pas concurrencer les entreprises locales, certaines commandes sont redirigées vers des utilisateurs du fablab. Les projets incluent la signalétique, les trophées et quelques meubles. Les matériaux utilisés sont principalement recyclés ou upcyclés, en partenariat avec des entreprises locales et des recycleries.

● **Ingénierie de projet** : Le fablab se distingue par des projets d'innovation participative, souvent sollicités pour des projets d'intérêt général. Durant la crise Covid, ils ont fourni des visières de protection et des masques, démontrant leur capacité à prototyper rapidement. Actuellement, ils développent un traducteur pour les personnes handicapées moteur, en collaboration avec des experts en IA et co-design. Ce projet, financé par divers partenaires, représente le cœur de leur modèle économique, générant 80 % de leurs recettes.

Moyens humains et techniques

La gouvernance du lieu a initialement été portée par un fabmanager responsable des animations.

En 2021, un deuxième emploi à temps plein a été recruté en tant que conseiller numérique France Service, bien que ce poste ne soit pas pérenne. En plus de ses fonctions de conseiller numérique, cette personne a également pris en charge des animations en tant que fabmanager.

En 2022, un troisième emploi à temps plein a été créé, occupé par une personne assurant à la fois les fonctions de fabmanager et de direction générale déléguée.

L'équipe du fablab se compose donc aujourd'hui de trois personnes à temps plein, chacune ayant des responsabilités distinctes mais complémentaires. La directrice se concentre sur l'ingénierie de projet. Une autre membre de l'équipe est dédiée à l'animation, au design d'expériences et au lien avec les institutions. La troisième personne prend en charge la micro factory et entretient les relations avec les entreprises. L'atelier partagé et l'expérience utilisateur dans le lieu sont gérés collectivement par ces trois personnes.

Le parc machines du fablab :

- Une découpeuse laser ;
- Un scanner 3D ;
- Trois imprimantes 3D ;
- Une fraiseuse numérique ;
- Une découpeuse vinyle ;
- Un robot mobile éducatif Thymio.

Organisation

Le fablab est organisé en association.

Modèle économique

Le fablab, récemment labellisé "Fabrique de Territoire", a décidé de ne plus compter sur cette subvention désormais terminée. Le choix éthique d'éviter le subventionnement de fonctionnement les a poussés à opter pour des conventions d'objectifs avec les collectivités, où le paiement se fait sur prestations.

C'est l'activité d'ingénierie de projet qui permet d'assurer une source de revenus essentielle pour l'équilibre économique de la structure.

De plus, ils répondent régulièrement à des appels à projets pour obtenir des financements.

La croissance de leur masse salariale a également été soutenue par la Fabrique de Territoire et le dispositif "Conseiller France services".

Résultats obtenus et difficultés

Globalement le projet de tiers-lieu présente de vraies réussites, avec la capacité à s'installer dans l'écosystème local, à

présenter une légitimité forte sur certaines expertises et à stabiliser son modèle économique.

La double perspective d'un essaimage du projet et d'un futur déménagement apparaît par ailleurs très positive et stimulante pour l'équipe.

Perspectives

Le fablab envisage plusieurs projets de relocalisation pour renforcer son ancrage territorial et sa crédibilité. Une commune leur a proposé de développer un tiers-lieu/fablab dans une ancienne friche industrielle, ce qui permettrait de rester à une échelle humaine tout en créant des antennes fonctionnant en réseau. Cette approche favoriserait l'animation et la fabrication distribuée, créant des complémentarités entre les différentes antennes et développant des pôles d'équipement et de compétences.

Un projet de déménagement vers un nouveau local beaucoup plus grand et mieux situé est également en cours. Prévu pour 2027, ce bâtiment historique réhabilité depuis 2017 offrirait un espace entièrement dédié au fablab. Ce changement d'échelle permettrait de rester petit et agile tout en augmentant la visibilité et la crédibilité du fablab en tant qu'acteur légitimé au niveau local. Un des projets phares inclut un démonstrateur exposé à la Cité des Sciences pendant un an et un documentaire pour France Télévisions sur leur traducteur "Prendre la parole".

Le fablab souhaite consolider son ingénierie de projet pour en faire un living lab, particulièrement axé sur la santé et le médico-social. Ils envisagent également une spécialisation de chaque antenne : l'une dédiée à la culture et aux arts, une autre à l'artisanat d'art, et une troisième davantage centrée sur les matériaux que sur l'électronique et le numérique. Cette approche thématique répond aux besoins des territoires ruraux, généralement polyvalents pour toucher le grand public, mais moins attractifs pour les entreprises ou les collectivités.

Concernant la fabrication distribuée, bien que philosophiquement et politiquement séduisante, elle présente des défis en termes de partage de la valeur ajoutée. Le fablab préfère une logique de collaboration avec le tissu industriel local, notamment l'industrie du liège, pour des solutions de backup plutôt que de remplacement complet. Leur soutien à l'entrepreneuriat inclut la phase de démarrage et de prototypage, permettant aux nouvelles entreprises de s'autonomiser tout en irrigant le territoire et ses forces productives.

Le fablab entretient des liens étroits avec le Réseau Français des Fablabs (RFF), bien que leur échelle soit différente de celle des grands labos urbains comme Redlab ou Roselab. Leur expertise se concentre sur le milieu rural, où ils se distinguent.

● Pour en savoir plus

● Site du tiers-lieu : <https://letabli.net/>

La Matière

(Périgny, Charente-Maritime)

Origine du projet et étapes de son émergence

L'association a été créée en 2014 par Jean Duranceau, expert en économie circulaire, et Philippe Bernaçon, enseignant à une école de design. Leur objectif était de donner une nouvelle vie aux rebuts récupérés dans la région en y intégrant créativité et design. En 2014, ils ont ouvert un magasin de matériaux, marquant ainsi le début de leur aventure dans la valorisation des déchets.

Activités et services proposés

Le projet s'articule autour de deux grands pôles d'activités :

● Pôle d'expertise et accompagnement

Ce pôle se concentre sur l'économie circulaire, les ressources et la sobriété. Il propose des formations immersives et collaboratives pour divers publics, incluant des écoles de commerce, Greta, universités et CFA. Ces formations abordent la transition écologique à l'échelle régionale et sont ouvertes au grand public, aux personnes en reconversion et aux entreprises, souvent en coopération avec des tiers-lieux. L'association envisage également de proposer des formations certifiées Qualiopi. Les services de conseil et d'accompagnement sont offerts aux collectivités, entreprises et porteurs de projets, avec un focus sur l'écologie industrielle et territoriale. Les accompagnements peuvent être personnalisés et s'étendent désormais à l'échelle nationale, répondant aux besoins spécifiques des porteurs de projets en économie circulaire.

● Activités sur l'économie circulaire

L'association capte les matériaux via des bennes de chantiers, entreprises et collectivités, pour les revendre dans leur magasin. Les clients se composent à 80 % de particuliers et 20 % d'artisans créateurs. Les matériaux sont également revalorisés dans un atelier de menuiserie et un fablab, produisant des objets en petites séries. Le fablab se spécialise dans le design d'objets et la personnalisation avec des imprimantes 3D, utilisant principalement du bois mais aussi des textiles, fils et peintures.

L'association offre aussi des conseils en agencement et aménagement d'espace, réutilisant les matériaux récupérés pour créer des environnements uniques. Une filière plastique a récemment été lancée avec des machines de Precious Plastic pour broyer, extruder et presser les déchets plastiques ; cette activité reste cependant à ce jour encore en phase de rodage.

Moyens humains et techniques

L'association La Matière dispose d'une équipe de 14 salariés, composée de professionnels dédiés à la promotion de l'économie circulaire et du réemploi des matériaux. L'équipe s'emploie à collecter, valoriser et revendre des matériaux récupérés, tout en offrant des conseils et formations spécialisés.

● Équipe et compétences :

- **Équipe pluridisciplinaire** : designers, experts en économie circulaire, formateurs et techniciens.
- **Adhérents** : 1 200 adhérents soutiennent l'association, contribuant activement à ses projets.

● Équipements techniques :

- **Imprimantes 3D** : utilisées pour le prototypage et la personnalisation d'objets.
- **Machines Precious Plastic** : elles comprennent une broyeuse, une extrudeuse et une presse. Ces machines permettent de traiter et recycler les déchets plastiques en nouveaux produits.
- **Atelier de menuiserie** : il est équipé pour travailler principalement le bois, avec des outils de coupe, d'assemblage et de finition, permettant de transformer les matériaux récupérés en objets utiles et esthétiques.
- **Fablab** : un laboratoire de fabrication dédié à l'expérimentation et à l'innovation, facilitant la conception et la réalisation de projets créatifs en économie circulaire.

L'association se distingue par sa capacité à mobiliser des compétences variées et des technologies avancées pour répondre aux défis de l'économie circulaire. Elle combine expertise, innovation et engagement communautaire pour créer un impact positif et durable sur son territoire.

Organisation

Le tiers-lieu fonctionne à travers deux structures distinctes (une association et une SARL), mais a prévu de fermer la SAS à la fin de l'année et de transférer toutes les activités à l'association.

L'année 2023 a été tumultueuse, marquée par des défis de gouvernance, de gestion d'équipe et des départs dus à la précarité et à la fatigue. Ces difficultés ont été exacerbées par les nouvelles activités.

Un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) a été mis en place pour travailler sur la structuration de l'association. La transformation en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) a été envisagée, mais il a été jugé prématuré d'engager cette démarche. La dynamique de communauté reste encore à renforcer.

Modèle économique

L'association a toujours maintenu un équilibre financier grâce à divers revenus :

- La manufacture de proximité bénéficie de subventions de l'ADEME et du Conseil Régional pour l'équipement ;
- Les revenus proviennent majoritairement de prestations de conseil, vente de matériaux, agencement d'espaces

et formations, ces dernières étant particulièrement lucratives et présentant un fort potentiel de développement.

En 2023, le chiffre d'affaires du magasin de matériaux a atteint 100 000 euros (contre 50 000 euros en 2022).

Les formations ont généré 45 000 euros en 2022, avec une augmentation prévue pour 2023.

L'agencement d'espace a généré environ 260 000 euros, malgré des charges élevées, et les prestations de la SAS "La Matière" environ 100 000 euros.

Résultats obtenus et difficultés

La période récente a été financièrement difficile. Il est crucial de garantir le paiement des 14 salariés, surtout dans un contexte où un nouveau local est nécessaire, sans solution proposée par l'agglomération de La Rochelle. La pérennisation des différentes activités, souvent très exigeantes, représente un défi constant.

Un enjeu majeur est la disponibilité des matières premières. Les matériaux non standardisés rendent les approvisionnements difficiles à anticiper. Bien que des entreprises, comme Veolia, fournissent des espaces de stockage, l'approvisionnement sécurisé reste une priorité.

Perspectives

L'association est désormais sur une trajectoire entrepreneuriale, cherchant un modèle économique viable au détriment des activités bénévoles et de la mobilisation communautaire. Fiscalisée depuis deux ans, elle rencontre des difficultés pour recevoir des contributions de fondations en raison de son engagement dans le champ concurrentiel.

L'avenir pourrait inclure des activités de conseil pour aider à essaimer et amorcer des démarches de réemploi, aidant ainsi d'autres porteurs de projets. Plusieurs collectivités locales ont déjà bénéficié de ces prestations.

Plutôt que de dupliquer le modèle "La Matière" sur d'autres territoires, l'association vise à se structurer et se consolider au cours des cinq prochaines années. L'objectif est de développer davantage le magasin de matériaux et de collaborer avec des structures de l'économie sociale et solidaire pour combler le manque de main-d'œuvre, bien que ce soit une tâche usante et fatigante. Le modèle économique actuel, bien que fragile, constitue une base pour stabiliser les activités et envisager l'avenir avec plus de sérénité.

• Pour en savoir plus

• Site du tiers-lieu : <https://www.lm-lr.com/>

FICHE MONOGRAPHIQUE

Juillet 2024

Les Nouvelles Coordonnées (Fontaine-l'Abbé, Eure)

Origine du projet et étapes de son émergence

Le projet est né dans un territoire rural perçu comme enclavé, bien qu'il soit situé à seulement 40 minutes de Rouen et à 1h30 de Paris. Il y a dix ans, une équipe s'est installée sur une friche industrielle de 6000 m² avec l'ambition de développer un projet culturel centré sur le spectacle vivant et le théâtre, incluant la production, la construction de décors, et des volets techniques et artistiques.

Le projet a bénéficié du soutien de l'État et de la Région pour une étude de faisabilité, mais les coûts de réhabilitation estimés à 15 millions d'euros ont freiné les collectivités locales. Considéré comme non rentable dans ce contexte rural, le projet a peiné à trouver des alliés et à établir des liens avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ce montant élevé est resté dans les mémoires, et le projet a gardé pendant des années une connotation négative.

Face à ces obstacles, le projet a été repositionné avec une nouvelle stratégie : transformer la friche en un lieu de travail pour les artistes, centré sur l'apprentissage et

l'expérimentation. Grâce aux grands espaces disponibles, l'équipe a invité des artisans et des personnes bricolant dans leur garage à venir s'installer, créant ainsi une communauté dynamique par le bouche à oreille. Cette approche empirique a permis au projet de prendre forme progressivement.

Activités et services proposés

La friche industrielle, située à Fontaine-l'Abbé (sud-ouest de l'Eure) est devenue un tiers-lieu artisanal, culturel, vivant et low-tech. L'ADN du lieu repose sur la dimension culturelle, l'expérimentation et la recherche.

Parmi les activités proposées, on trouve :

- Un atelier de métallurgie et serrurerie ;
- Un labfab dédié à la conception, au prototypage et à la réalisation de projets low-tech, avec un accompagnement pratique pour les écoliers, étudiants et curieux de tous âges ;
- Des ateliers de scénographie et de décors de théâtre (Insitu), offrant également des services de stockage et de maintenance de décors sur site ;



Les Nouvelles Coordonnées (Fontaine-l'Abbé, Eure)

- Des formations et workshops explorant des techniques ancestrales d'enduits en terre crue, ainsi que des formations techniques pour le spectacle ;
- La location d'espaces pour artisans, espaces de coworking et l'organisation d'événements culturels ;
- Une résidence d'artistes et un lieu de médiation culturelle.
- Une recyclerie dédiée au réemploi des matériaux depuis 2012, avec des projets comme la création d'un laboratoire de production de panneaux de mycélium.

Moyens humains et techniques

Environ 70 % de l'espace existant sur le site peut accueillir des activités professionnelles, culturelles et festives. Bien que le reste de la friche nécessite encore des travaux de réhabilitation, l'ensemble du programme architectural doit être repensé.

L'équipe a recruté une alternante pour communiquer sur les activités du site et une coordinatrice chargée d'organiser la gouvernance, de prioriser les projets, et de rechercher des fonds. Le labfab est équipé d'une machine à commande numérique, d'une imprimante 3D et d'outils électroportatifs pour soutenir la créativité et l'innovation.

Organisation

Depuis 2013, le site est géré et développé par l'association IN SITU, qui s'est transformée en coopérative, Les Nouvelles Coordonnées, le 17 mars 2023. Deux communes voisines ont adhéré à la coopérative. Malgré une situation conflictuelle qui a duré plusieurs années, le climat s'est apaisé, et le président de l'EPCI a rejoint la communauté, ouvrant la voie à une collaboration plus étroite.

La gouvernance est structurée en plusieurs collèges (salariés, usagers, partenaires publics, etc.), chacun ayant un rôle dans la prise de décision. Un Comité d'Orientation Stratégique (COS) se réunit tous les trois mois pour prendre des décisions consensuelles, tandis qu'une Assemblée Générale a lieu chaque année. Le projet est également adhérent au réseau des tiers-lieux normands (TINO).

Modèle économique

Le modèle économique du projet n'est pas encore stable et repose en grande partie sur des subventions, notamment de l'ANCT. Les fonds culturels, comme les 20 000 euros annuels de la DRAC, soutiennent également le projet.

L'activité de construction et de stockage de décors théâtraux est en croissance, avec des opportunités commerciales telles que la maintenance de décors pour une grande boîte de production et la réalisation de décors pour des spectacles

prestigieux comme Notre-Dame de Paris. Le projet envisage également de louer des espaces à 5 euros/m² pour des activités artisanales et de stockage, augmentant progressivement les tarifs pour les locataires actuels.

Un projet de centrale photovoltaïque sur 1 300 m² de toiture (porté par une SCIC) devrait rapporter 300 000 euros sur 25 ans, avec un investissement amorti en 13 ans et un résultat net de 150 000 euros.

Résultats obtenus et difficultés

Le contexte politique local reste difficile, avec une dynamique globale peu favorable aux tiers-lieux. Cependant, le projet a réussi à surmonter plusieurs obstacles et à établir une base solide pour ses activités.

Perspectives

La gouvernance du projet reste un chantier majeur, nécessitant une ouverture et une structuration accrue après 10 ans de gestion associative. Le projet envisage de développer le mécénat d'entreprises locales, notamment celles avec des politiques RSE/RTE, et de renforcer les collaborations avec des acteurs interprofessionnels.

Un appel à projet de l'Ademe pour le développement de technologies low-tech, avec le projet la manufacture distribuée de plastique recyclé (Precious Plastic), est en cours. Il s'agirait de faire émerger un centre de réemploi et de valorisation des matériaux plastiques, créant des synergies avec le syndicat des ordures ménagères et les entreprises locales.

D'ici cinq ans, le projet espère se structurer davantage tout en conservant son esprit de friche expérimentale, avec une dimension de recherche et d'innovation renforcée. Les activités lucratives et les partenariats publics-privés continueront de croître, faisant de ce lieu un modèle inspirant pour d'autres initiatives similaires.

Pour en savoir plus

• Site du tiers-lieu :

• <https://lesnouvellescoordonnees.fr/>

Métamorf, Precious Plastic Touraine (Mettray, Indre-et-Loire)

Origine du projet et étapes de son émergence

En 2020, un designer, lassé du gaspillage de plastique, a fondé l'association Precious Plastic Touraine (PPT) pour agir concrètement contre la pollution plastique. Nicolas Gomez a rejoint le projet pour travailler sur le modèle économique. Les débuts se sont faits dans un espace collectif nommé « MAME ». En 2022, l'association a déménagé dans les locaux prêtés par Atouts et Perspectives, une structure associative d'insertion pour jeunes.

Activités et services proposés

L'association Precious Plastic Touraine (PPT) a pour mission de réduire la pollution plastique dans la région. Pour atteindre cet objectif, elle déploie diverses activités axées sur la sensibilisation et la production.

La sensibilisation est un volet majeur de leur action. L'association utilise un panorama des pollutions plastiques, créé par leur designer, pour éduquer différents publics. Des ateliers appelés "Fresque du plastique" sont organisés pour les professionnels et les étudiants en BTS ou à l'université, animés par leur designer et une animatrice. Depuis avril 2023, PPT a lancé "Cyclomorf", un vélo cargo qui permet de se déplacer dans les établissements scolaires et professionnels pour animer des sessions d'une heure sur la pollution plastique. Ces sessions sont suivies d'activités pratiques utilisant des mini-machines de broyage et de moulage. Pour des projets plus imposants, des visites à l'atelier permettent d'utiliser des machines plus grandes pour fabriquer des objets comme des horloges ou des patères.

En termes de production, l'association recycle les déchets des entreprises et des collectivités sur demande, pour créer des produits conçus par leur designer. Ces volumes varient, car PPT traite souvent des gisements de petite taille qui n'intéressent pas les grandes entreprises. Leur modèle implique aussi la récupération des poubelles pour produire du mobilier. Grâce à leurs relations avec des entreprises comme Suez, ils peuvent accéder à certains gisements de déchets. PPT est bien connue sur le territoire, et les entreprises ainsi que les collectivités locales les approchent pour leurs initiatives de développement durable, bien que ces dernières aient encore du mal à débloquer des fonds conséquents.

Moyens humains et techniques

L'association dispose d'une équipe composée de trois salariés et de trois étudiants, soutenus par une prestataire travaillant trois jours par semaine.

L'atelier est équipé de diverses machines de production et de prototypage, permettant la collecte et la transformation des déchets plastiques en objets recyclés. Ces équipements

incluent des broyeuses, extrudeuses et presses, essentiels pour leurs activités de sensibilisation et de production.

L'association s'appuie également sur une communauté engagée de bénévoles et d'adhérents pour mener à bien ses projets.

Organisation

Precious Plastic Touraine fonctionne comme une structure associative, avec une forte mobilisation des bénévoles pour les animations et les événements.

Le cercle des bénévoles et adhérents joue un rôle important dans les activités de l'association, notamment lors des marchés de Noël où des workshops sont organisés pour impliquer davantage les membres.

Les relations avec les collectivités locales se traduisent principalement par des échanges de services plutôt que par des subventions directes. Par exemple, l'association intervient lors de fêtes de l'environnement ou d'autres événements locaux à la demande des collectivités.

Modèle économique

Le modèle économique de PPT est en constante évolution et repose sur plusieurs sources de revenus. La vente directe de produits via une boutique reste limitée, les demandes spécifiques et les ventes lors de marchés et d'événements environnementaux étant plus courantes. L'activité de production n'est pas encore rentable, car les coûts des machines et de la main-d'œuvre sont élevés. Les machines, bien que vendues à un prix préférentiel grâce au réseau Precious Plastic, nécessitent un investissement important.

Les interventions de sensibilisation sont facturées, ce qui permet à l'association de générer des revenus et de financer une partie de ses activités. Des financements régionaux et des subventions via des appels à projets complètent ces revenus, bien que ces subventions se terminent fin 2024, rendant nécessaire la recherche de nouveaux relais pour pérenniser les activités de l'association.

Résultats obtenus et difficultés

L'équipe de PPT est encore en phase de structuration, avec un besoin de stabiliser ses membres pour faciliter le développement des processus. Convaincre les entreprises de payer un prix plus élevé pour des productions locales et durables reste un défi, notamment face à la concurrence des produits moins chers venus de Chine.

De plus, l'association souhaite éviter les filières classiques de recyclage en raison de la diversité des plastiques et des techniques de traitement nécessaires, ce qui complique la standardisation des opérations.



Métamorf, Precious Plastic Touraine (Mettray, Indre-et-Loire)

●●● Perspectives

Parmi les projets futurs, PPT envisage de produire des objets extérieurs de grande taille, comme par exemple des poutres ou du mobilier urbain (bancs, tables de pique-nique...), grâce à un moule unique qu'ils possèdent. Des discussions sont en cours avec les collectivités locales, et un prototype est prévu pour mai ou juin, avec une production en série d'une trentaine d'objets si le projet fonctionne. La tarification de ces produits reste un enjeu important.

Un autre projet majeur est la collaboration avec la ville et la métropole de Tours pour créer un immense tiers-lieu dans une usine désaffectée, en partenariat avec La Fun et Make ICI. Ce

lieu offrirait une variété de machines et de ressources pour aider les jeunes entrepreneurs, avec Make ICI fournissant des équipements de conception (textile, menuiserie, métallurgie) et La Fun d'autres types de machines. Ce projet vise à composer un espace collaboratif et innovant pour favoriser l'émergence de nouvelles initiatives en économie circulaire et soutenir le développement durable dans la région.

● Pour en savoir plus

- Site du tiers-lieu :
- <https://preciousplastictouraine.fr/>

FICHE MONOGRAPHIQUE

Juillet 2024

Réseau Precious Plastic France

Origine du projet et étapes de son émergence

Le mouvement Precious Plastic a vu le jour en France en 2020, en réponse à l'implantation de plusieurs ateliers depuis 2018. Ce projet s'inscrit dans un cadre plus vaste initié en 2013 à l'échelle mondiale par Dave Hakkens, un designer néerlandais. L'idée originale repose sur la création de machines open source permettant de recycler le plastique localement. Ces machines, conçues pour être facilement reproductibles, ont donné naissance à des centaines d'ateliers de recyclage à travers le monde.

En France, les premiers ateliers ont émergé grâce à l'enthousiasme de communautés locales et d'activistes écologiques inspirés par les possibilités offertes par ces machines. Les premiers pionniers français ont organisé des ateliers de sensibilisation et de formation pour diffuser les connaissances et les compétences nécessaires à la construction et à l'utilisation de ces machines.

Le développement du mouvement en France a été marqué par la création de structures variées, allant de petits ateliers de quartier à des projets plus ambitieux intégrés dans des tiers-lieux et des fablabs. Ces structures ont permis de diversifier les activités de Precious Plastic France, allant de la sensibilisation à la production en passant par la collecte de données et le conseil aux collectivités et entreprises.

Activités et services proposés

Precious Plastic France regroupe diverses entités engagées dans la lutte contre la pollution plastique. Les activités se déclinent en plusieurs axes :

- **Sensibilisation** : organisation d'ateliers éducatifs pour informer sur les enjeux du plastique ;
- **Production** : transformation des déchets plastiques en produits utiles via des micro-usines ;

- **Collecte de données** : Création de référentiels à partir des données collectées, avec des publications, des conférences et des collaborations avec des experts comme Utopia et M et Mme Recyclage. Ces données sont partagées avec les collectivités, les députés, les syndicats et l'Ademe pour améliorer les pratiques de gestion des déchets.

Moyens humains et techniques

En France, une dizaine d'ateliers existent actuellement, fédérés par une association nationale qui assure une cohérence et une visibilité commune via un site internet unique. En 2022, le réseau comptait 75 emplois à plein temps, répartis dans des structures à échelle humaine (quartiers, villes, agglomérations).

En 2024, 31 ateliers sont prévus, incluant des fablabs, des tiers-lieux, et des lieux publics ou privés.

Les structures sont généralement de petite taille, avec 2 à 4 emplois à temps plein, et fonctionnent de manière autonome. Elles utilisent des machines open source pour le traitement des plastiques, telles que des broyeuses, des extrudeuses et des presses, permettant une diversité de productions à petite échelle.

Organisation

Le réseau Precious Plastic France est composé de professionnels issus de divers horizons, incluant des ingénieurs et des sensibilisateurs. Chaque entité fonctionne de manière autonome avec une gouvernance horizontale et un statut en économie sociale et solidaire (ESS). Les compétences et financements sont recyclés au sein du réseau, sans actionnaires ni dividendes.

Les partenariats sont développés pour la collecte des déchets, que ce soit à partir du littoral ou des flux de déchets des TPE/PME. Certains gisements sont communs, comme les services hospitaliers ou les collaborations avec des entreprises comme Suez. L'objectif est de réduire ces gisements sur des périodes de 1, 3 ou 5 ans.

Modèle économique

En 2022, les 23 entités de PPF ont capté 1,2 million d'euros de subventions (Ademe, agglos, mécénat) pour un chiffre d'affaires total de 2,7 millions d'euros. Les ateliers demandent principalement des locaux aux collectivités pour fonctionner, en retour, ils aident l'économie locale en transformant les déchets en ressources utilisables, comme du mobilier urbain.

La main-d'œuvre, les financements, les machines et les ressources sont bien établis dans le réseau, permettant aux ateliers de s'installer avec un budget initial modeste (environ 8000 euros).

Résultats obtenus et difficultés

Les ateliers de Precious Plastic France rencontrent un grand succès, et sont même débordés par la demande. Leur objectif est de favoriser l'implantation de petits ateliers plutôt que de grosses structures. Les petits gisements de déchets (moins de 10 tonnes) apparaissent en effet peu attractifs pour les acteurs économiques plus importants pour être récupérés et recyclés.

La diversité des plastiques constitue un défi majeur pour l'industrie du recyclage. Le modèle de PPF permet une réplique à petite échelle, mais la standardisation des productions et des flux de déchets prendra du temps (10 à 15 ans).

Perspectives

L'objectif à terme est d'implanter un atelier dans chaque zone industrielle, avec une ouverture de dix nouveaux ateliers par an. Il s'agira de pérenniser une activité, et de veiller à la fiabilité des process mis en place, afin de contribuer effectivement à la mise en place d'une économie locale plus circulaire.

PPF vise à renforcer les liens avec les réseaux de fablabs et de tiers-lieux, déjà bien fréquentés par le public. Les ateliers de PPF, lorsqu'ils sont intégrés dans ces réseaux, attirent immédiatement un large public, augmentant ainsi leur impact.

Les tiers-lieux pourraient devenir des centres de réemploi attrayants et organisés, favorisant l'émergence d'une nouvelle économie basée sur l'ESS, les circuits courts et le recyclage. Le développement de ces lieux doit être une priorité pour démontrer l'efficacité d'un modèle économique basé sur la collaboration et la durabilité. PPF a prouvé que même de petites structures peuvent être très efficaces grâce à un dialogue constant et des ressources partagées au sein du réseau.

• Pour en savoir plus

• Site du tiers-lieu :

• <https://preciousplastic.fr/>

La Jolie Colo (Autrans, Isère)

Origine du projet et étapes de son émergence

Ancienne ferme reconvertie en centre de vacances dans les années 1950, le bâtiment du tiers-lieu la Jolie Colo, propriété de la Ville de Grenoble, est tombé fin 2016 en désuétude.

Originaires du Vercors, les six porteurs de projet, tous âgés d'une quarantaine d'années, chefs d'entreprise, artistes et artisans, étaient animés par l'envie de vivre et de travailler sur le plateau, en trouvant un lieu pouvant accueillir leurs activités, notamment la SCOP Lythos.

Après plusieurs mois d'échanges, la Ville de Grenoble accepte de vendre au collectif de porteurs de projets qui se structure en société civile immobilière (SCI) pour acquérir le bâtiment et les terrains adjacents et engager les travaux de réhabilitation.

Activités et services proposés

● Accueil d'activités économiques et location d'espace

Le tiers-lieu regroupe sur 1 500 m² des structures (entreprises ou associations) qui y sont installées pour mener leurs activités professionnelles, 2 hectares dédiés à l'agriculture biologique et 3 logements qui sont les habitations des porteurs de projets.

Le tiers-lieu dispose également de deux espaces qui peuvent être utilisés ou loués : la grande salle (ou salle de création), la petite salle (de réunion). La grande salle est un espace de 100 m², polyvalent et équipé, proposé à la location pour différents types d'activités : résidences artistiques, tournages vidéo, studio photo, construction de décors, événements culturels... La petite salle est un espace de réunion de 20 m². Tous les usagers du lieu y ont accès quand ils le souhaitent. Elle peut aussi être louée par des personnes extérieures.

● Atelier partagé

Le JoliLab est un atelier partagé de type fablab, où l'on trouve des différentes machines à commande numérique : imprimante 3D, fraiseuse, brodeuse numérique, machine de découpe vinyle. Des machines portatives (fraiseuses, scie circulaire portative, une scie sauteuse, une perceuse, une visseuse, une ponceuse et une défonceuse) peuvent être empruntées.

Animé par des bénévoles, il est ouvert aux habitants moyennant un abonnement annuel de 60 euros ainsi qu'à l'ensemble des résidents du tiers-lieu pour leurs usages professionnels.

Ce fablab a décidé d'une organisation autogérée. Les nouveaux arrivants se forment avec les personnes qui utilisent déjà les machines, puis à leur tour, ils transmettent ce qu'ils ou elles ont appris aux nouveaux utilisateurs.

Le JoliLab accueille un repair café tous les 2^e vendredis du mois, de 16 h à 19 h et une matériauthèque permettant par la récupération des chutes et matières non utilisées des entreprises locales et des particuliers de proposer des échantillons de matière (bois, plastique, métal...) à disposition pour les projets.

● Habitat groupé et gestion en copropriété

La SCI qui a acquis le bâtiment a revendu en 2018 une partie des plateaux pour permettre aux porteurs de projets de créer leurs trois futurs logements d'habitations.

Le bâtiment est ainsi devenu une copropriété composée 16 lots dont 3 lots d'habitation et les autres lots pour des usages professionnels. La cuisine, les sanitaires, le dortoir, les extérieurs (sauf le terrain agricole) sont des parties communes à la copropriété.

Moyens humains et techniques

● Équipe

L'animation du projet est opérée dans le cadre d'un réseau de 4 tiers-lieux dénommé Sentiers Communs.

● Moyens techniques

Le tiers-lieu est établi sur un 1 500 m². Il dispose d'un réseau informatique permettant de fournir des services informatiques performants à ses usagers. Sont également mutualisées les machines du fablab ainsi que les salles de réunion, la cuisine et le dortoir.

Organisation

● Porteur de projet

La SCI Vercors Pépinière est propriétaire des bâtiments et terrains du tiers-lieu. Elle s'est chargée de l'ensemble des investissements de réhabilitation pour le compte des structures installées.

Le tiers-lieu fonctionne en copropriété avec 3 lots d'habitation et le reste géré par la SCI.

L'animation du lieu est assurée par l'association La Jolie Colo créée dès 2017. Elle assure également la coordination des activités du lieu et constitue un cadre pour réaliser des projets communs. Par exemple, le marché bio, initié par une des entreprises du lieu, est porté par l'association.

● Gouvernance et place dans l'écosystème territorial

L'association est en lien avec de nombreux partenaires qui travaillent collectivement avec les autres associations, avec les élus, les entreprises, les porteurs de projets, etc.

L'association travaille notamment dans le cadre de la démarche Sentiers Communs portée par quatre associations du Vercors nord qui vise au développement

d'initiatives alternatives écologiques et sociales au travers des différents tiers-lieux présents sur le territoire.

● Implication des collectivités

Les élus du territoire, et notamment le maire d'Autrans, également vice-président de la communauté de communes, en 2016 a accompagné la recherche de lieu pour l'implantation des ateliers de la SCOP Lythos et autres partenaires.

Les collectivités ont financé une part de l'investissement et du fonctionnement du tiers-lieu.

Modèle économique

Le modèle économique de la SCI repose sur l'équilibre entre les recettes obtenus essentiellement par les loyers et le remboursement de l'emprunt.

L'investissement global nécessaire à la mise en œuvre du tiers-lieu s'est élevé à 1,1 M euros dont 270 000 euros pour l'achat du bâtiment et des terrains.

Il est à noter la mise à disposition gracieuse de locaux par la SCI via un contrat de prêt sur 10 ans (3 locaux valorisés à hauteur de 12 000 euros par an)

Des subventions d'investissement pour équiper la grande salle et le fablab ont été obtenu par des fonds européens Leader (34 000 euros), de la part de la Communauté de communes du Massif du Vercors (10 000 euros) et la fondation RTE (20 000 euros).

Le fablab a bénéficié d'un financement participatif de 26 000 euros.

Des subventions de fonctionnement permettent le financement d'un poste de chargé de mission partagé sur plusieurs tiers-lieu du Vercors dans le cadre du programme Sentiers Communs (financement ANCT AMI Fabrique de Territoires et Conseil départemental de l'Isère)

Résultats obtenus, avancées et difficultés

● Dimension économique

En tant que pôle économique, le tiers-lieu rassemble 14 structures (entreprises et associations) et 30 travailleurs.

La Jolie Colo croise les secteurs très variés tels que l'alimentation (boulangerie bio), l'agriculture (production de plantes artisanales en agriculture biologique sur 2 hectares et jardin de plantes aromatiques), l'artisanat avec la fabrication d'instruments de musique, une entreprise spécialisée dans la conception de maquettes ou encore des consultants.

Au-delà de l'aspect économique du projet, la Jolie Colo possède également un volet culturel, qui s'incarne au travers de la salle de création avec la présence dans le collectif des porteurs de projet d'une artiste et d'une metteuse en scène grenobloise. Le tiers-lieu accueille ainsi des résidences d'artistes, qui viennent travailler sur leurs créations et qui peuvent également profiter des dortoirs mis à leur disposition. La réussite vient dans la capacité de faire cohabiter ces acteurs économiques dans un tel lieu dans une logique de fertilisation croisée.

● Dynamique territoriale

Le tiers-lieu accueille régulièrement des personnes venues de l'extérieur : artistes en résidence, producteurs et clients du marché bio, participants à un stage, visiteurs du jardin de plantes aromatiques, usagers du fablab...

La Jolie Colo est ainsi bien identifiée par les habitants du Vercors, notamment grâce au marché bio.

En tant qu'espace ouvert aux habitants du territoire et au public, il est vecteur de lien social, de dialogue et de partage : le tiers-lieu est animé d'une volonté collective de fonctionner différemment, avec de nouveaux modes de consommation, de production, de travail ou encore de collaboration.

● Gouvernance et coopération

La cohabitation d'usages et services très différents fonctionne bien grâce à l'implication et la motivation des fondateurs.

En effet, si la Jolie Colo a imaginé et construit sa gouvernance sur les principes de l'holocratie, en croisant les rôles de pouvoir entre les initiateurs du projet et les locataires des locaux d'activité, il n'en demeure pas moins qu'une certaine difficulté à élargir le mode de gouvernance à l'ensemble des usagers du lieu.

Perspectives

Le tiers-lieu souhaite maintenir la viabilité de la SCI qui grâce à son modèle économique a permis de réemprunter à deux reprises à 2019 et 2021.

● Pour en savoir plus

Site web de la Jolie Colo :

● <https://joliecolo.fr/>

● Site web du projet Sentiers Communs :

● <https://www.sentierscommuns.org/>

EcoCentre (Varennnes-Sur-Allier, Allier)

Origine du projet et étapes de son émergence

L'EcoCentre est un site d'accueil d'activités et d'entreprises né de la reconversion économique d'une ancienne base militaire qui a fermé ses portes fin 2015. Situé à proximité du centre-bourg de Varennes-sur-Allier, commune rurale de 3500 habitants, ce site est dédié à l'accueil d'industriels, d'artisans et d'entreprises tertiaires.

Ce territoire rural bénéficie depuis avril 2016 d'un Contrat de Redynamisation de Site de Défense (CRSD) dans lequel sont conjointement engagés les collectivités locales et l'État qui a pour objectif de réindustrialiser le site et redynamiser l'ensemble du territoire impacté par la fermeture de la base. L'un des axes de ce projet s'appuie sur la filière bois (bâtiment et bois-énergie) avec la création d'un Pôle départemental Bois agissant en faveur des acteurs de la filière.

Dans le but d'animer et de dynamiser l'écosystème, tout en créant de nouvelles opportunités et services, ont ouvert depuis fin 2018, un fablab et un espace de coworking, labellisé « Fabriques de Territoire » en 2021.

Activités et services proposés

● Accueil d'entreprises et d'activités

La vocation première de l'éco-centre est l'accueil d'entreprises sur le site réhabilité. L'Ecocentre accueille actuellement 25 entreprises dont 6 dans le secteur de la construction et/ou du bois.

Le tiers-lieu propose la location d'espaces de formation (salles, hall, ateliers).

L'EcoCentre est dans une dynamique de tiers-lieu pour permettre d'offrir aux habitants et entreprises du territoire un lieu d'échange vivant autour :

- D'ateliers, petit-déjeuners, conférences et débats qui permettent à des publics divers de se croiser et d'échanger ;
- L'organisation de Repair-Cafés en partenariat avec le SITCOM ;
- L'accueil du conseil numérique de la Communauté de Communes.

● Fablab

Pour le public professionnel, l'offre de services se décline sur du prototypage, de la fabrication de petite série, de la location de machines avec ou sans compétences, de l'accompagnement de projets ou encore de l'accueil en résidence.

Concernant les structures de formation et d'enseignement (centres de formation, lycées professionnels, structures d'enseignement supérieur), le tiers-lieu propose de la mise à disposition de l'ensemble du lieu pour des formations

(espaces et machines avec accompagnement humain) et de l'aide à la conception de formations adaptées aux machines.

Pour le grand public, le fablab propose l'utilisation des machines, l'apprentissage par le faire, l'inclusion numérique et l'organisation de conférences.

● Coworking et location d'espaces

Moyens humains et techniques

● Équipe

L'équipe est composée de :

- Une directrice de la S.P.L.277, qui assure la gestion et le management du lieu, en lien avec le conseil d'administration et les collectivités locales actionnaires de la S.P.L.277 ;
- Un animateur et de fabmanager du fablab après un diplôme d'ingénieur et un diplôme d'architecte (depuis janvier 2017) ;
- Un animateur du fablab, ingénieur Arts et Métiers (depuis juillet 2021).

Le tiers-lieu peut compter aussi sur les autres membres de l'équipe de la S.P.L.277 sur les aspects logistiques, maintenance, entretien des locaux, gestion administrative et comptable, et communication.

● Moyens techniques

Le site de 27 hectares, dispose de nombreux bâtiments (72000 m² couverts).

Un bâtiment accueille le fablab réparti sur trois pièces ainsi que l'espace de coworking qui permet aujourd'hui d'accueillir une dizaine de coworkers dans un espace modulaire de 250 m² accessible PMR et relié à la fibre.

Le bâtiment actuel qui accueille le fablab et l'espace de coworking comporte par ailleurs : une cuisine équipée, une salle à manger, une salle de réunion avec vidéo-projecteur et écran, un espace détente, des sanitaires hommes/femmes.

Le fablab dispose d'une vaste liste d'équipements :

- Une imprimante 3D filament (Prusa Original mk3) avec kit d'impression multicolore ;
- Une imprimante 3D résine (Formlabs) ;
- Un plotter de découpe de 50cm de côté (Graphtec CE-Lite 50) ;
- Une découpeuse laser de 100cm x 60cm (Robotseed) avec quatrième axe ;
- Une fraiseuse 4 axes de 100cm x 60cm (EAS CN-CEasy pro) ;
- Une défonceuse numérique Shaper Origin ;
- Un poste d'électronique avec matériel de soudure et kits arduino/raspberry pi ;
- Un outillage standard et électroportatif.

Organisation

● Porteur de projet

La Société Publique Locale 277 (S.P.L.277) est chargée du réaménagement et de l'exploitation du site. Elle gère les activités de fablab et de coworking.

Il est prévu la création d'une association des adhérents du tiers-lieu gèrera l'évolution et l'animation de celui-ci, sachant que la S.P.L.277 continuera à mettre à dispositions les murs, les machines et ses salariés pour l'animation et le développement du lieu.

● Gouvernance et place dans l'écosystème territorial

La Communauté de Commune Entre Allier Besbre et Loire et la commune de Varennes-sur-Allier sont actionnaires de la SPL277 avec laquelle elles mènent dans le cadre du CRTE (Contrat de Relance pour la Transition Energétique) un travail sur le renforcement du pôle départemental bois énergie, énergies renouvelables, bois bâtiment, éco-construction et rénovation énergétique.

Le Département de l'Allier finance le tiers-lieu et mène des actions de formation des agents de la Bourbonnet et d'accueil d'activités autour du numérique.

L'État dans le cadre du CRSD (Contrat de Redynamisation de Site de Défense) finance une partie de la réhabilitation du bâtiment.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient le projet au niveau de l'investissement machines et la réhabilitation du bâtiment.

Modèle économique

La rentabilité économique ne concerne pas les activités dédiées au grand public, ce qui explique le faible montant d'adhésion et la gratuité de la plupart des activités.

Les investissements comprennent la réhabilitation du lieu dédié au fablab et à l'espace de coworking (budget de 1,2 millions d'euros dont 200 000 euros pour le parc des machines et le reste de travaux). Ils sont couverts par des subventions apportées par la FNADT, l'AMI Tiers-Lieux, la Région AURA.

Pour ce qui concerne le fonctionnement, les dépenses comprennent les salaires (250 000 euros) et les couts fixes : maintenance des machines, consommables, frais de communication (30 000 euros) tandis que les recettes proviennent de la location des machines et adhésions (200 000 euros), de la formation (50 000 euros) et des locations des salles et d'espaces (100 000 euros).

Résultats obtenus et difficultés

● Résultats obtenus

a. Mutualisation

Ce tiers-lieu dit de préfiguration a permis notamment de fédérer une communauté et d'impliquer les professionnels et les utilisateurs dans la conception de l'évolution

de ce lieu, tant du point de vue de son architecture que de ses usages.

Le projet bénéficie de locaux disponibles et "gratuits" à aménager (ancien site militaire en reconversion) et capacité d'autofinancement (adossement du tiers-lieu à une SPL autonome qui dispose d'autres sources de revenus que le fablab et l'espace de coworking). Il s'appuie sur une équipe compétente.

● Difficultés rencontrés

a. Notoriété du lieu

Le tiers-lieu fait face à une faible visibilité et connaissance du projet par les professionnels du territoire.

Malgré des efforts de communication, des difficultés à mobiliser la communauté d'utilisateurs sont rencontrées sans demande claire de la part des professionnels (- Cible et marchés flous (nouveau)).

On note un cloisonnement assez fort entre l'activité d'accueil des entreprises sur le site et les services proposées par le fablab.

b. Eloignement

La position géographique de lieu au cœur de l'Allier à 25 minutes des 2 principales agglomérations de l'Allier ne facilite l'accès au lieu. Par ailleurs, le site est éloigné d'une partie des cibles (enseignement supérieur)

Perspectives

En 2024, le tiers-lieu s'installera dans un autre bâtiment, un hangar de 5 000 m² existant possédant déjà une dalle béton, dans des blocs modulaires en matériaux biosourcés (ossature bois et isolation en fibres de bois).

Un hall d'expérimentation semi-ouvert de 600 m² se trouvera à l'entrée et donnera directement sur le fablab. Il permettra les expérimentations et formations à échelle 1, ainsi que des expositions et évènements culturels. Il accueillera aussi une terrasse couverte comme lieu de convivialité.

L'équipe travaille enfin avec le SITCOM Sud Allier (Syndicat de gestion des déchets) notamment sur le compostage à l'échelle du site et sur le projet d'installer une ressourcerie dans le tiers-lieu.

Le parc machines sera consolidé avec des machines plus orientées professionnels à des fins de prototypage et petite série.

● Pour en savoir plus

● Site de l'EcoCentre :

● <https://www.varennes-ecocentre.fr/>

Fab Unit (Eurre, Drôme)

Origine du projet et étapes de son émergence

La Fab Unit est un projet du 8 Fablab Drôme, un laboratoire de fabrication numérique situé à Crest dans la Drôme. Il a démarré en décembre 2020 par l'expérimentation grandeur nature d'une micro-usine destinée à produire des objets, conçus et fabriqués localement à partir de déchets et de matières premières disponibles sur le territoire. Cette phase expérimentale, financée par le PIA Territoire d'Innovation Biovallée, s'est achevée en juin 2022. Elle a donné lieu à la rédaction d'une étude dont les conclusions, positives, ont motivé la poursuite du projet.

Le développement de la Fab Unit est accompagné en tant que manufacture de proximité par l'État depuis juillet 2022 avec la signature d'une convention d'attribution de subvention de 250 000 € sur 2022-2024 porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires, France Relance et France Tiers-lieu.

Activités et services

● Production d'objets

La Fab Unit produit des petites et moyennes séries d'objets, conçus et fabriqués localement à partir de déchets plastiques et de matières premières disponibles sur le territoire. Pour pouvoir récupérer la matière première, la Fab Unit a impulsé, en coopération avec une quinzaine d'acteurs du territoire, un projet d'une plateforme collaborative de traitement des déchets plastiques de la vallée de la Drôme (par exemple des canoës en fin de vie). Ce projet dénommé Paillettes vise à donner une seconde vie aux plastiques destinés à l'enfouissement, en les collectant, triant et broyant sous forme de paillettes.

À partir du broyat produit par Paillettes, la Fab Unit fabrique des panneaux de matière première en plastique recyclé en trois épaisseurs. Ces panneaux en Polyéthylène (PEHD) ou Polypropylène (PP) peuvent être vendus ou utilisés pour produire des objets utilitaires, du mobilier pour le bureau ou l'habitat, des meubles pour des stands d'exposition, des pièces techniques, etc.

Fin septembre 2023, la Fab Unit avait fabriqué 306 plaques, 96 chaises, 8 fauteuils, 30 tabourets, 2 bureaux, 6 caissons de bureaux, 2 boîtes à livres. Ce qui représente 3 tonnes de plastiques recyclés.

● Accueil de professionnels en résidence

Le tiers-lieu accueille dans son atelier d'autres professionnels, en résidence courte autour d'un projet ou en résidence longue pour héberger des personnes désireuses de partager des outils et des compétences. Depuis février, une designer utilise ainsi les chutes de

production de la Fab Unit pour la réalisation de lampes en papier et plastique recyclé.

● Sensibilisation des publics

Le tiers-lieu mène des actions de sensibilisation autour du réemploi et du recyclage du plastique. Il peut s'agir d'ateliers en milieu scolaire et d'atelier de team building.

● Formation, conseil et accompagnement

La Fab Unit mène des actions de formation-action s'adressant essentiellement à des porteurs de projet. Elles ont donné lieu à l'accompagnement de 9 structures sur le processus de thermocompression réparties sur 5 sessions de formation.

La Fab Unit accompagne également les professionnels sur différentes thématiques telles que l'échantillonnage et les tests matières, la conception et la réalisation d'objets spécifiques, un soutien à la communication.

● Participation à des projets

La Fab Unit participe à des programmes de fabrication distribuée. Elle a ainsi collaboré avec d'autres tiers-lieux à la production d'un présentoir ou meuble facile à lire.

La Fab Unit est partenaire du projet Extrême Défi porté par l'ADEME autour du développement des véhicules intermédiaires. Dans ce cadre, elle est référente Precious Plastic France pour travailler sur une solution de fabrication distribuée de pièces en plastique recyclé pouvant servir à la fabrication des véhicules labellisés par le programme.

Moyens humains et techniques

● Équipe

Deux personnes travaillent actuellement sur site et l'équipe du 8 Fablab vient en appui avec ses 9 salariés.

● Moyens techniques

La Fab Unit est installée sur la zone d'activités de l'Ecosite d'Eurre. Le tiers-lieu comprend trois ateliers répartis sur 400 m² : un atelier de recyclage plastique, équipé d'une presse qui transforme les déchets plastiques industriels et ménagers en plaques d'un mètre carré ; un atelier d'usinage équipé d'une fraiseuse numérique, qui permet de découper des matériaux bois et plastique ; un atelier consacré aux finitions (teintures, vernis), à l'assemblage et au conditionnement. Il est complété par un bureau chauffé.

La Fab Unit intègre des machines issues de la communauté Precious Plastic permettant de transformer les déchets plastiques industriels et ménagers en matière première.

La presse utilisée par la Fab Unit a ainsi été réalisée dans les ateliers du Transe Express à quelques mètres

de la Fab Unit à partir des plans Precious Plastic.

Le tiers-lieu bénéficie également des 12 machines à commandes numériques du 8 Fablab.

Toutes les ressources documentaires produites par la Fab Unit sont publiées en accès libre

Organisation

● Porteur de projet

Le projet de la Fab Unit est porté par le 8 Fablab basé à Crest. Le 8 Fablab est un laboratoire de fabrication numérique, dédié à l'innovation et à l'impression 3D, doté de 500 m² d'ateliers, d'espaces de coworking, de salles de formations et un parc machines.

● Gouvernance et place dans l'écosystème territorial

La Fab Unit collabore avec l'ensemble des partenaires du territoire (ressourceries, matériauèques, entreprises, acteurs de la filière plastique, services déchets des intercommunalités...) afin de favoriser l'émergence de boucles d'économie circulaire.

Le projet s'inscrit dans une approche communautaire puisque la Fabunit fait partie de plusieurs réseaux tels que Precious Plastic, le Réseau Français des Fablabs, Plastiskull, ou encore le programme de fabrication distribuée...

Modèle économique

Le budget de la Fab Unit est de 140 000 euros en 2022 et estimé à 150 000 euros en 2023.

Les recettes de la Fabunit proviennent de la vente de produits et de services (35 % en 2022, 41 % estimé en 2023) et des subventions, notamment celle du programme AMI Manufactures de proximité.

Les dépenses comprennent des coûts fixes d'exploitation (15 %) et les salaires (80 %).

Résultats obtenus et difficultés

● Résultats obtenus

a. Capacité de production

En une année, le tiers-lieu a produit 96 chaises, 8 fauteuils, 30 tabourets, 2 bureaux, 6 caissons de bureaux, 2 boîtes à livres fabriquées.

Le tiers-lieu a ainsi démontré sa capacité de production en moyenne série.

b. Diversité des activités du tiers-lieu

En plus de son activité de micro-usine, la Fab Unit a développé des activités complémentaires qui permettent de jouer pleinement son rôle dans l'éco-système territorial et dans sa relation avec les partenaires et les publics.

c. Positionnement vis à vis de la concurrence

En matière de production, la Fab Unit se positionne sur le créneau des surcyclage du plastique au même titre que des acteurs économiques comme Furniture For Good, La Pavé qui produisent du mobilier éco-responsable en France.

Mais la spécificité de l'approche de la Fab Unit repose sur la valorisation des déchets en boucle locale d'économie circulaire. Les déchets sont collectés et broyés localement d'une part et la commercialisation de la production se concentre sur la clientèle de proximité d'autre part.

● Difficultés rencontrées

a. Temps de mise en œuvre

Un temps de maturation du projet a été nécessaire pour asseoir le projet sur les aspects techniques, et commerciaux, ce qui a provoqué du retard sur la production. 6 mois ont été nécessaires à fabriquer des machines (presse, table de préparation...) et l'affinage du processus de fabrication. L'approvisionnement en matière première dont le prix peut dépendre fortement de la conjoncture a nécessité la mise en place de Paillettes. Enfin, il a été nécessaire de revoir toute la gamme catalogue de produits pour privilégier le plastique afin d'augmenter les marges et être moins contraint par les problématiques d'achat du bois (prix, disponibilité).

b. Ventes des produits

Les ventes représentent 96 chaises, 8 fauteuils, 30 tabourets, 2 bureaux, 6 caissons de bureaux, 2 boîtes à livres fabriquées.

Les commandes ne sont pas actuellement suffisantes et régulières pour développer un modèle économique indépendant des subventions.

Perspectives

L'objectif dans les prochaines années est de développer le chiffre d'affaires de la Fab Unit pour ne plus dépendre des subventions.

● Pour en savoir plus

Site web de la Fab Unit : <https://fabunit.fr/>

Site web du 8 Fablab : <https://8fablab.fr/>

Site web du projet Paillettes :

<https://www.paillettes-plastique.fr/>

La Turbine Créative

(La Terrasse sur Dorlay, Loire)

Origine du projet et étapes de son émergence

La Vallée du Dorlay était réputée dans l'Europe entière au siècle dernier pour l'excellence de son artisanat. En effet, dans cette contrée vallonnée, de nombreux cours d'eau permettent à des moulins d'alimenter les petites usines familiales qui confectionnaient notamment des tresses et des lacets ou moulinaient le fil.

En 2014, le Parc Naturel Régional (PNR) du Pilat a mené un travail préliminaire visant à revaloriser d'anciennes usines de moulinage de fil et de fabrication de tresses et lacets de la vallée du Dorlay (69) pour y installer des professionnels dans les domaines de textile et de la création d'accessoires de mode. Son objectif était de construire une démarche d'accueil, d'installation et d'accompagnement d'entreprises liées au textile et à l'accessoire de mode.

L'association des Nouveaux Ateliers du Dorlay est née en 2020 pour prolonger ce travail.

Activités et services

● Location d'ateliers d'artisans

L'association loue des ateliers situés dans l'ancien moulinage de Doizieux (ex. usine Vionery) qui sont occupés par trois artisans : une émailleuse d'art, un tapissier d'ameublement et une créatrice textile qui fabrique des kimonos uniques.

Elle assure également un accompagnement régulier de ces artisans dans le développement de leur activité.

● Mutualisation d'équipements

Le Labo textile installé au cours de l'été 2021 à La Terrasse-sur-Dorlay est un atelier partagé qui permet à des artisans de l'industrie de la mode de développer des recherches et des prototypes sur des machines qu'ils ne peuvent pas acquérir de manière individuelle. Il comprend une brodeuse numérique professionnelle, des métiers à tisser, un pôle couture, des machines à coudre et des surjeteuses, des tables de coupe, des ciseaux de coupe professionnels et un labo photo pour mettre en valeur les créations. Ouvert aux professionnels et aux amateurs dans la cadre de stages, il propose également une offre de formation pour les machines nécessitant un temps d'apprentissage.

Des ateliers couture y sont organisés tous les jeudi soir.

● Formation

Le tiers-lieu organise des formations aux savoir-faire pour les professionnels ou les amateurs.

17 journées de formations destinées aux professionnels ont été organisées en 2022 sur des thèmes comme la photo studio, le tissage, les réseaux sociaux, la conception d'une collection, l'utilisation de la brodeuse numérique, etc.

Des demi-journées de stages d'initiation pour le grand public moyennant 60 euros pour la demi-journée sont proposées sur des thèmes comme le tissage, l'emailage, la teinture, etc.

● Animation et sensibilisation

Quatre journées d'intervention ont été proposées en mars 2022 pour 40 enfants et adultes encadrants de l'école de St-Just en Doizieux. Ceux-ci ont été initiés aux techniques de tissage, broderie, feutre et impression. Ce sont 4 artisanes expertes qui ont été choisies comme prestataires.

C. Moyens humains et techniques

● Équipe

Le développement du tiers-lieu a bénéficié de moyens humains mis à disposition par le Parc naturel régional du Pilat jusqu'en décembre 2020 et d'un accompagnement de 18 mois par l'incubateur Alter'incub.

Les deux premières salariées ont été recrutées à l'été 2021 et l'équipe est actuellement composée de 4 personnes : une responsable de la communication, salariée en CDD à hauteur de 50 % d'un équivalent temps plein, une co-directrice en charge de la programmation et animation de la Turbine Créative, salariée en CDI à hauteur de 90 % d'un équivalent temps plein, une responsable administrative et financière, salariée en CDI à hauteur de 80 % d'un équivalent temps plein, une fabmanageuse.

● Moyens techniques

Le tiers-lieu est reparti en deux lieux distants de 4 kilomètres :

- Trois ateliers dans l'ancien moulinage Vionery à Doizieux, de 150 m², propriété de la mairie de Doizieux. Celle-ci répercute le reste à charge des travaux sur 20 ans de loyers payés trimestriellement par l'association.
- Un local de 85 m² à La Terrasse sur Dorlay est utilisé comme bureau de l'association et des salariées, lieu de formation et espace pour les premières machines du Labo Textile.

Organisation

● Porteur de projet

Ce tiers-lieu est porté par l'association « Les Nouveaux Ateliers du Dorlay » fondée en janvier 2020. Cette association regroupe de nombreux acteurs du territoire, des habitants, des élus, des artisans installés dans la Vallée du Dorlay, dans la Loire, à Saint-Étienne ou encore à Lyon.

En plus de la gestion du tiers-lieu, l'association anime un groupe mobilité afin de réfléchir à une mobilité plus douce dans la vallée du Dorlay.

● Gouvernance et place dans l'écosystème territorial

Le PNR Pilat est à l'initiative du projet qui a souhaité réunir les élus locaux, des associations, des chefs d'entreprise et des habitants.

E. Modèle économique

Les postes salariés ont été créés grâce au soutien du programme Leader, de Saint-Étienne Métropole et de la DIRECCTE.

L'ensemble du programme d'actions de La Turbine Créative est financé et soutenu par l'AMI Manufacture de proximité.

F. Résultats obtenus et difficultés

● Résultats obtenus

a. Mutualisation

La réussite économique du tiers-lieu repose actuellement essentiellement sur l'activité des formations professionnelles qui répondent à un besoin bien identifié au niveau national.

● Difficultés rencontrés

a. Activités peu développées

Malgré un travail préparatoire intense de plusieurs années incluant l'identification des locaux vacants et l'analyse

des potentiels de valorisation touristique et hydraulique du patrimoine, le projet qui visait à relocaliser la filière textile reste à ce jour balbutiant.

Le nombre d'entreprises installées au sein du tiers-lieu est restreint et la mutualisation des équipements est faible, d'autant plus qu'elles se situent sur deux lieux différents.

b. Implication des collectivités

Le tiers-lieu se heurte à la recherche de locaux adaptés à l'exercice de ses activités.

Tout particulièrement en milieu rural, l'implication des collectivités est décisive pour permettre de trouver les locaux. En l'absence de solutions, le transfert du projet à la métropole stéphanoise est envisagé.

G. Perspectives

Le développement du tiers-lieu nécessite de trouver un nouveau lieu plus attractif. Une réflexion est en cours pour un local plus grand dans l'une des communes de la Vallée.

● Pour en savoir plus

- Site web de l'association : <https://nouveauxateliersdudorlay.wordpress.com/>
- Site du tiers-lieu : <https://laturbinecreative.fr/>

FICHE MONOGRAPHIQUE

Avril 2024

Luz'In (La-Tour-du-Pin, Isère)

Origine du projet et étapes de son émergence

Luz'In, est un tiers-lieu inauguré en décembre 2019 par trois ingénieurs autour de l'innovation technologique et la diffusion de la culture numérique. Son fablab numérique avec équipements très spécialisés offre un service de prototypage pour les TPE-PME et artisans, et est également ouvert aux jeunes et scolaires. Le projet fait suite à la reconversion professionnelle de ses deux fondateurs et l'implication de deux entreprises locales « Notre Studio » et « Envisol » à la Tour-du-Pin.

Luz'In labellisé « Fabrique de Territoire » depuis 2020 et Manufactures de Proximité depuis 2021.

Activités et services

● 1. Fablab

Le tiers-lieu dispose d'un atelier de fabrication numérique comprenant des machines numériques (imprimante 3D, découpe laser, routeur CNC, imprimante éco-solvant) ainsi que tout l'outillage manuel, électroportatif et conventionnel et de la paillasse électronique.

Pour les machines numériques, une formation préalable est obligatoire, pour apprendre à maîtriser les logiciels et les machines. Un tarif horaire est ensuite appliqué à l'utilisation des machines numériques

Un programme de formation est proposé au public chaque mois.

● 2. Coworking et résidence d'artisans

Le tiers-lieu propose un openspace modulable de plus de 90 m² avec des postes de travail avec Wifi et copieur/scanner A3/A4. Il propose également un espace de réunion modulable et équipé (écran tactile interactif, vidéo-projecteur, visio-conférence) utilisé par les résidents ou loué à des extérieurs.

Deux personnes en reconversion et création d'activité dans l'artisanat ont rejoint Luz'In en tant que résident. La première a lancé son activité dans la création d'objets en bois personnalisés et le développement d'un projet de draisienne vintage. La seconde a créé une activité en lien avec la sérigraphie artisanale et la conception et commercialisation de meubles graphiques.



Luz'In (La-Tour-du-Pin, Isère)

- Le tiers-lieu propose la domiciliation d'entreprises et d'associations.

- **Activités de bureau d'études et sous-traitance**

Le tiers-lieu assure la production de pièces en présérie ou de petite série. Il propose un accompagnement technique sur les projets, par l'intermédiaire d'un bureau d'études en ingénierie.

- **Conduite de projets d'intérêt général**

Le tiers-lieu est impliqué dans des différents projets d'intérêt général.

Il travaille avec la Maison Familiale et Rurale (MFR) de St-André-le-Gaz à la mise en place d'ateliers autour de la fabrication numérique incluant un module sur l'écoconception pour permettre à des collégiens de 4^e et de 3^e de la MFR de découvrir le métier d'artisan numérique.

Il est impliqué dans un projet s'appuyant sur la dynamique Precious Plastic de recyclage et de revalorisation des déchets plastiques en collaboration avec notamment Emmaüs qui est en charge de la production de paillettes.

Luz'In, participe également à l'Extrême Défi lancé par l'ADEME. Il s'agit d'une réflexion autour des véhicules intermédiaires, véhicules à mi-chemin entre le vélo à assistance électrique et les voitures. Luz'In, a prototypé un véhicule intermédiaire permettant de tester la position de conduite de pédalage avec un volant et tester le comportement de la lame de suspension avant. Dans le cadre de l'Extrême Défi, en parallèle de la phase de prototypage, le projet Usine Distribuée consiste cette fois-ci à la fabrication au local de véhicules intermédiaires

En lien avec un partenaire expert en robotique, Luz'In expérimente ainsi un dispositif permettant l'assemblage partiel d'un véhicule intermédiaire dont le processus pourra être certifiable grâce à de la robotique. Pour ce faire, l'équipe va mettre en place une Micro Usine Automatisée et Libre (MUAL) expérimentale dans laquelle des bras robotisés assembleront le châssis et une partie du câblage. L'objectif étant de réduire sensiblement le temps d'assemblage tout en proposant une solution pouvant être disséminée au local et 100 % open source.

Moyens humains et techniques

- **Équipe**

L'équipe est composée des 2 fondateurs, de la directrice du tiers-lieu et d'un fabmanager, ainsi que d'une cheffe de projet, d'un contrat en alternance, d'un service civique et d'un coordinateur de réseau départemental.

- **Moyens techniques**

Le tiers-lieu comprend deux espaces repartis sur 300 m².

D. Organisation

- **Porteur de projet**

Le tiers-lieu est porté par l'association loi 1901 Luz'In.

- **Gouvernance et place dans l'écosystème territorial**

Les activités se construisent en lien étroit avec des pépinières d'entreprises, des associations de sensibilisation au numérique et à la découverte scientifique, des groupements d'industriels, et des établissements scolaires.

COTLICO est un réseau départemental, soutenu par le Département de l'Isère, qui vise à déployer et promouvoir les tiers-lieux de l'Isère et leurs actions sur le territoire, Luz'In est membre du comité de pilotage du réseau et porte la coordination des tiers-lieux de l'Isère.

- **Implication des collectivités**

Les collectivités territoriales ne sont pas directement impliquées dans le projet.

E. Modèle économique

Le modèle économique repose sur les recettes liées pour moitié environ aux prestataires du bureau d'études, du laboratoire de prototypage et à l'espace de coworking d'une part et, pour une autre moitié, aux subventions d'autre part.

Les principales dépenses sont les salaires (50 %), la location du lieu (30 %) et l'achat de consommables et matières pour la fonctionnement du laboratoire (15 %).

F. Résultats obtenus, avancées et difficultés

- **Un tiers-lieu au service du territoire**

Luz'In est un tiers-lieu dédié à l'innovation et aux technologies numériques en Nord-Isère. Lieu de rencontre, d'échange et d'apprentissage ouvert à tous, professionnels comme particuliers, il a pour vocation d'être le lieu privilégié pour le prototypage, l'expérimentation et l'émergence de projets innovants, notamment en lien avec l'ensemble des problématiques du développement durable et de l'économie locale et circulaire.

Le tiers-lieu a permis de rompre l'isolement des porteurs de projet et de favoriser l'intelligence collective et l'émergence d'idées sur le territoire.

- **Un modèle économique à équilibrer**

Chiffre d'affaires de 70 000 euros.

G. Perspectives

Le tiers-lieu souhaite agrandir son espace de coworking avec un espace dédié à l'accueil de groupes et augmenter la taille de l'atelier partagé.

Il se heurte à la difficulté de trouver des locaux à des tarifs abordables un problème d'espace qui pourrait nécessiter un déménagement sur un autre territoire.

Le tiers-lieu envisage de nouvelles embauches pour l'animation du fablab et disposer des services de médiation numérique.

- **Pour en savoir plus**

- Site du tiers-lieu : <https://www.luzin.net/>

05

Conclusion

En pleine émergence en milieu rural, les tiers-lieux productifs constituent de nouveaux acteurs du développement économique local.

Malgré leur capacité à diversifier leurs revenus, à travers la location de machines et le prototypage, la formation et la production en petite série, ils font face à des défis de viabilité économique.

Si leur dynamisme et leur volontarisme sont indéniables, l'équilibre entre rentabilité et missions d'intérêt est complexe à trouver et ils restent encore dépendants des subventions publiques.

Pour l'avenir, un soutien accru des collectivités apparaît indispensable pour renforcer la durabilité de ces lieux et constituer alors des outils au service la réindustrialisation et la relocalisation des activités économiques.

Remerciements

Nous tenons à remercier particulièrement les acteurs des tiers-lieux pour le temps passé à répondre à nos questions, et parfois à nous faire visiter leurs locaux.

Pour aller plus loin

Pour en savoir plus sur les expériences de tiers-lieux étudiées dans cette note :

- L'Établi : <https://letabli.net/>
- La Matière : <https://www.lm-lr.com/>
- Les Nouvelles Coordonnées : <https://lesnouvellescoordonnees.fr/>
- Métamorf, Precious Plastic Touraine : <https://preciousplastictouraine.fr/>
- Réseau Precious Plastic France : <https://preciousplastic.fr/>
- La Jolie Colo : <https://joliecolo.fr/>
- EcoCentre : <https://www.varenes-ecocentre.fr/>
- Fab Unit : <https://fabunit.fr/>
- La Turbine Créative : <https://laturbinecreative.fr/>
- Luz'In : <https://www.luzin.net/>

Décryptages

Une publication de la Direction
du Réseau et des Territoires,
Département Appui aux
Territoires



BANQUE des
TERRITOIRES





banquedesterritoires.fr

